



La Coopération des idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

SOMMAIRE

- A. CONSTANTIN. . . *La Guerre et la civilisation moderne.*
G. DEHERME. . . *La petite Propriété rurale.*
ALFRED DUQUET. . . *Le Cimetière marocain.*
PAR TOUS. . . . *Revue des opinions, des faits et des idées.*
REMY ANSELIN . . . *La Quinzaine politique.*
JEAN THOGORMA. . . *La Vie à Landerneau-des-Lettres : Élémir Bourges.*

Les Livres qui font penser : ANTOINE BAUMANN, ÉLOI PÉPIN, G. DEHERME.

Le Numéro : 0 fr. 50

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

6, Boulevard de la Madeleine, 6

PARIS

La Coopération des Idées

Directeur : G. DEHERME

Prix du Numéro : 0 fr. 50

ABONNEMENT ANNUEL : { 6 francs pour la France,
10 francs pour l'Étranger.

Collections de la précédente série
(années 1908, 1909, 1910 et 1911) : 5 francs par année.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

PARIS :- 6, Boulevard de la Madeleine, 6 :- PARIS

On reçoit :

Pour tout ce qui concerne L'ADMINISTRATION, *tous les jours*, sauf les dimanches et jours fériés, de 8 heures du matin à midi et de 2 à 6 heures du soir ;

Pour LA RÉDACTION, tous les *mercredis*, de 4 à 6 heures du soir ;

Enfin, en réunions amicales, sans invitation spéciale, *tous les dimanches*, de 3 à 6 heures. Les lecteurs, collaborateurs et amis de la *Coopération des Idées* seront toujours les bienvenus.

Aucun article publié n'est payé.

Les manuscrits non publiés sont à la disposition de leurs auteurs.

A NOS ABONNÉS

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur abonnement est **terminé** sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement pour éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de refuser au facteur le numéro qui suivra l'avertissement.

La Coopération des Idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE (17^e année)

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Directeur : G. DEHERME

ABONNEMENT ANNUEL : { 6 francs pour la France,
10 francs pour l'Étranger.

Le N^o : 0 fr. 50. — Spécimen gratuit sur demande.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 6, Boulevard de la Madeleine, Paris

L'œuvre d'éducation sociale est d'une nécessité urgente. Jamais les esprits n'ont été aussi confus, affolés d'indécision, aigris d'un sectarisme sans foi. Malgré tant de présomptions et d'outrecuidances, jamais les Français ne furent plus ignorants de la vie sociale.

C'est donc à reconstituer socialement les institutions, les idées et les sentiments que s'efforce *la Coopération des Idées*. Dans toutes les graves conjonctures d'une existence privée et d'une existence publique de plus en plus trépidantes et incertaines de leurs fins comme de leurs moyens, elle veut être une lumière qui guide l'esprit et

un foyer qui réchauffe l'âme. Elle n'est donc ni sectaire ni pédante. Elle est vivante. Elle est résolument contre toutes les anarchies : celles du dedans — du cœur et de l'esprit — comme celles du dehors, celles d'en bas comme celles d'en haut. Elle ne compose pas avec les mensonges du monde et les vilénies du régime.

Sans doute, la difficulté est grande de se faire entendre dans la Babel électorale et démagogique qu'est devenue la France : *la Coopération des Idées* tâche à la surmonter par la précision, la clarté et la méthode. Et aussi l'autorité. Aucun article publié dans cette revue n'est payé. Il faut que ses lecteurs le sachent bien : *la Coopération des Idées* ne fait point commerce de divertissements plus ou moins élégants, elle ne tient pas boutique d'idées, d'émotions ou de mots. Elle veut enseigner, diriger, exercer une influence sur les cœurs et les esprits, et toute vénalité trouble, asservit et avilit la pensée. Pour prétendre à conseiller, consacrer et régler les puissances temporelles, il faut d'abord n'en pas solliciter des bénéfices.

La Coopération des Idées tient bien moins à la foule des abonnés, à être lue de beaucoup qu'à être comprise d'une élite agissante. Elle n'est pas prostituée à une populace qui veut qu'on la flatte ou l'amuse pour son argent, elle est au service de la société française menacée de périr.

Des articles de fond étudient les questions les plus pressantes du moment et de toujours. De l'actualité sociale, on tire des leçons qui montrent l'aptitude du positivisme à résoudre nos plus troublants problèmes. Mais *la Coopération des Idées* ne s'absorbera jamais dans la

vaine recherche de la vérité absolue, elle se bornera à mettre en lumière les vérités réconfortantes et fécondes, celles qui conviennent en un temps troublé à un peuple désarmé, à une société en pleine décomposition. Elle vise non au sublime quintessencié mais au simple bon sens, non à la parfaite justice mais à l'ordre possible, non à étonner mais à servir, non aux applaudissements provisoires que provoque l'éloquence des phrases mais à la sympathie durable qu'éveille l'âme qui se donne.

La collection de la Coopération des Idées constitue une encyclopédie sociale documentée et vivante qui a sa place marquée dans toutes les bonnes bibliothèques. Les 24 numéros annuels forment un total de 1.920 pages de texte en deux volumes in-8° carré. Le prix de l'abonnement est aussi réduit qu'il est possible : 6 francs par an pour la France et les colonies, 10 francs pour l'Étranger.

Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui en fait directement la demande ou dont l'adresse nous est transmise.

Nous serons reconnaissants à qui nous fera parvenir des listes d'adresses de personnes susceptibles de s'intéresser à un effort de reconstitution sociale.

OUVRAGES de M. Georges DEHERME

en vente à " la Coopération des Idées "

Croître ou Disparaître, un volume in-16 de 280 pages. 3 fr. 50

(PERRIN et C^{ie}, Éditeurs, 35, quai des Grands-Augustins.)

La Crise sociale, 3^e édition, un volume in-16 de 375 pages. 3 fr. 50

(BLOUD et C^{ie}, Éditeurs, 7, rue Saint-Sulpice.)

Auguste Comte et son œuvre. — *Le Positivisme*, un volume in-16 de 128 pages, avec deux portraits hors texte. 2 fr. 50

(GIARD et BRIÈRE, Éditeurs, 16, rue Soufflot.)

L'Afrique occidentale française. — *Action politique. Action économique. Action sociale.* — Ouvrage couronné par l'Académie française et par la Société antiesclavagiste de France. Un volume in-8 de 528 pages. 6 fr.

(BLOUD et C^{ie}, Éditeurs, 7, place Saint-Sulpice.)

La Démocratie vivante, un volume in-8 de 402 pages. 4 fr. 50

(BERNARD GRASSET, Éditeur, 61, rue des Saints-Pères.)



La Coopération des idées

La Guerre et la Civilisation moderne

Quelles conséquences définitives auront l'envoi puis le maintien par le gouvernement de l'empereur Guillaume d'une canonnière dans les eaux marocaines ? Après plus de trois mois, personne ne peut encore le prévoir avec quelque précision et quelque certitude. Un conflit qui a vivement menacé la paix européenne est résulté de la présence assez comminatoire du navire allemand à l'embouchure de l'Oued Sous. Des deux côtés de la frontière des Vosges et de la Seille, les troupes ont pris leurs précautions pour ne pas risquer d'être surprises par les événements. Aujourd'hui, le litige franco-allemand paraît devoir se résoudre pacifiquement ; mais il serait toujours téméraire de prédire qu'un accord complet et durable se fera bientôt entre la France et l'Allemagne. Il serait encore plus prématuré de dégager des faits qui viennent de se passer des enseignements de détail précis, surtout pour ce qui concerne la mise en œuvre éventuelle des forces militaires et la préparation de l'armée à la guerre. Il est toutefois une leçon d'un

indéniable intérêt général et d'une indiscutable portée philosophique que l'on peut en tirer dès aujourd'hui. Elle a trait aux conditions nouvelles imposées aux luttes des peuples entre eux par la civilisation moderne.

D'après les explications des dictionnaires, comme d'après les opinions les plus communément admises, l'état de guerre est caractérisé par la suspension des rapports habituels entre les peuples belligérants, par l'arrêt absolu de leur commerce entre eux; et, à l'intérieur de chacun d'eux, par le ralentissement de la vie économique en même temps que par la prédominance des considérations d'ordre militaire sur celles qui sont d'ordre civil, administratif, industriel ou commercial. Quant à la guerre, la généralité des hommes la reconnaît à ce qu'elle est précédée par l'observation de certains rites comprenant l'envoi d'ultimatums, le rappel des ambassadeurs, la déclaration de l'ouverture des hostilités; à ce que, dans les États qui la font, elle entraîne la suspension de la plupart des libertés laissées ordinairement aux étrangers et la prise de mesures spéciales contre les personnes et parfois contre les biens des sujets de l'État opposé, qui sont de passage ou qui résident sur leurs territoires. Mais ce qui, aux yeux de tous, la distingue surtout, c'est qu'elle implique le recours aux armes et l'emploi sans réserve de la violence contre les troupes et les moyens militaires de l'ennemi.

Au moyen âge et à la Renaissance, de telles conceptions correspondaient assez bien à la réalité. Elles s'y rapportaient encore mieux sous Louis XIV et sous Louis XV, lorsque les disputes entre monarques n'avaient

pour objet que leurs prétentions à un trône voisin ou que l'extension de leur souveraineté, soit sur une place forte importante, soit sur une province. En dehors de l'armée, alors presque uniquement composée de mercenaires, en dehors des habitants de certaines villes et de la population des pays où se livraient les batailles, ces querelles n'avaient guère qu'un intérêt lointain et indirect pour les foules soumises au bon plaisir des princes. Le laboureur berrichon, le pâtre languedocien, l'ouvrier d'Aubusson ou de Limoges pouvaient ignorer que des combats ensanglantaient la terre d'Alsace ou celle des Flandres et, s'ils l'apprenaient, se soucier moins de leur issue que de la santé du roi.

La Révolution est venue donner à tous les citoyens leur part dans le gouvernement de la nation. Depuis, ils ont, presque sans exception, éprouvé la répercussion immédiate des événements intéressant la grandeur, la puissance, la richesse de l'État. Ils ont ainsi peu à peu senti, sinon compris la solidarité qui les unit les uns aux autres et les relie à leurs ancêtres comme à leurs descendants. Personne n'a plus pu ne pas se réjouir des victoires, ne pas s'affliger des défaites, ne pas avoir plus ou moins nettement conscience soit d'avoir contribué aux premières, soit d'avoir sa part de responsabilité dans les secondes. Personne n'a plus pu par son activité ou son inaction, par ses paroles et par son exemple ne pas exercer une influence, si infime qu'elle fût, sur le sort des batailles.

Pendant la Convention, un bureau des savants fut adjoint au Comité de salut public et il inventa des procédés pour la fabrication rapide de la poudre, pour la

fonte de l'acier, pour le tannage du cuir destiné aux chaussures des soldats. Sous Napoléon, il fallut, pour alimenter les multitudes appelées sous les armes et les fournir de munitions, un service considérable de charrois et il fut nécessaire d'y employer une grande partie des ressources du pays en chevaux et en voitures. Vers le milieu du dix-neuvième siècle, les chemins de fer et le télégraphe devinrent des instruments indispensables aux opérations stratégiques et tactiques. Les progrès de la technique industrielle ont augmenté et compliqué l'outillage militaire dont les ballons dirigeables et les aéroplanes font partie aujourd'hui. Les armes et les munitions ne sont plus seules à être considérées comme contrebande de guerre, le charbon, le pétrole, les moyens de subsistance, les matières premières utilisables pour la confection des effets d'habillement, de harnachement, d'équipement et de toutes les machines dont se servent les troupes ou les états-majors, le sont aussi. Devenus beaucoup plus puissants qu'autrefois, les fusils et les canons frappent plus loin, plus vite et plus juste, mais leur mécanisme moins simple est exposé à de fréquentes causes de détérioration. Les poudres ont été améliorées et leurs projectiles perfectionnés, mais leur conservation demande des soins plus délicats et on ne peut les fabriquer que dans certaines usines d'où il faudra les envoyer presque journellement aux combattants.

Les armées qui, au temps du premier Empire, comprenaient déjà des centaines de mille hommes en comprendront des millions, lorsqu'à la mobilisation les réserves seront venues grossir les effectifs de paix. Là où elles seront concentrées, elles auront vite consommé tout ce

qu'il y a de vivres et de fourrage dans la contrée. Bien avant qu'une action décisive ait eu lieu, il faudra assurer leur ravitaillement en nourriture et peut-être aussi celui de la population civile. Avec les évacuations de malades et de blessés, cela exigera des transports continuels et d'une importance égale sinon supérieure au trafic du temps de paix sur les lignes ferrées où il est le plus actif. Il faudra y employer un nombre d'hommes, tel qu'avec ceux qui seront occupés à pourvoir aux autres besoins de l'armée, il ne restera guère plus de la moitié de la population valide libre de travailler pour elle-même, pour les vieillards, les infirmes et les enfants. Alors que le commerce, que la production industrielle et agricole seront presque nuls, des sommes d'argent énormes seront indispensables à l'entretien des troupes. Comment trouvera-t-on ces sommes qui pour la France ou l'Allemagne s'élèveront quotidiennement à une trentaine de millions au moins ? Les fonds disponibles dans les caisses publiques ou les banques d'État ne pourront y suffire, pas plus que les réquisitions, les impôts, les contributions volontaires. Il faudra recourir aux emprunts, c'est-à-dire au crédit (1). Et celui-ci résulte non seulement de la fertilité du sol national, de la richesse de ses habitants, de leur intelligence, de leur activité, de leur probité, de leurs habitudes d'épargne, mais encore de la sagesse et de la loyauté de leurs gouvernants.

(1) Qui pourrait affirmer qu'en septembre dernier, les ruines financières et les embarras causés au delà du Rhin par la politique brutale et provocante du gouvernement allemand n'ont pas contraint ce dernier à renoncer à ses arrogantes prétentions, tout autant que la calme et froide résolution du peuple français.

En même temps donc que le perfectionnement de l'armement a rendu les batailles relativement moins meurtrières, en y substituant à l'usure effective de la troupe l'usure de son courage, l'évolution de la société a, dans la balance des forces dont disposent les États, fait peser autant le génie et les vertus de leurs populations que le nombre de leurs soldats et l'ensemble de leurs préparatifs militaires. Par suite, quand elle jette l'un contre l'autre des peuples comme ceux de France, d'Allemagne, d'Angleterre, d'Italie, d'Autriche ou de Russie, la guerre est la mesure comparative la plus juste de la puissance *totale* des nations (1). Elle les oblige, en effet, à déployer toutes leurs énergies, à user de toutes leurs ressources de quelque nature qu'elles soient ; et c'est celle qui sans être épuisée peut dans un temps assez court exercer la plus grande somme d'efforts divers, mais logiquement coordonnés, qui l'emporte.

Seulement, comme dit un proverbe, on ne prend pas une massue pour tuer une mouche. Quand, entre les deux adversaires, la disproportion des forces est considérable, le plus puissant n'utilise qu'une partie de ses moyens. Par exemple, en 1864, la Prusse et l'Autriche employèrent seulement une fraction de leurs armées à l'écrasement du Danemark ; par exemple encore, en 1897, la Turquie ne mit pas en ligne contre la Grèce le tiers des troupes que, vingt ans auparavant, elle avait opposées à la Russie. Dans leurs luttes armées, les États ne

(1) Voir à ce sujet l'opuscule du docteur Steinmetz que nous avons traduit sous le titre : *La guerre, moyen de sélection collective* et publié à la suite de notre ouvrage sur le *Rôle sociologique de la guerre et le sentiment national*. Paris, 1907 (Alcan).

se servent donc pas nécessairement de la totalité de leurs forces. L'histoire montre aussi que les forces qu'ils font agir sont celles qu'ils jugent convenir le mieux pour réduire leur antagoniste, qu'elles soient d'ordre moral ou d'ordre matériel.

Il est par suite rationnel d'élargir les conceptions qui ont été citées de l'état de guerre et de la guerre elle-même. Bien plus, il est conforme à la réalité actuelle de considérer celle-ci comme la mise en œuvre par une nation de tout ou partie de l'arsenal que lui constitue l'ensemble de ses différents moyens de contrainte ou de résistance, soit dans le dessein d'imposer sa volonté à une autre nation, soit au contraire afin de se prémunir contre les revendications de celle-ci. Les économistes, les commerçants, les manufacturiers pour qui des expressions telles que « guerre de tarifs », « représailles douanières », « Sedan industriel » sont pleines de sens, l'ont compris les premiers. Que les États cherchent ou non la décision de leurs disputes sur les champs de bataille, ils ne peuvent toutefois faire prévaloir leurs ambitions ou leurs droits sans recourir à l'intimidation ou au respect qu'inspirent leurs armes.

Il y a des chances et des périls à courir dans les combats, des pertes sanglantes à y subir, et bien des souffrances à endurer avant même que le canon commence à tonner. Aussi les peuples les plus avides de domination, ceux chez qui la volonté de puissance est la plus grande, la plus violente, font-ils, avant de s'engager dans une lutte sans merci, le calcul de ce qu'elle leur coûtera sûrement et de ce qu'elle leur rapportera peut-être s'ils ont la victoire. S'ils pensent arriver au but

qu'ils se proposent, en faisant blanc de leur épée, mais sans se battre, ils le préfèrent, semblables en cela aux cambrioleurs qui, si résolus qu'ils soient à écarter, à supprimer même toute personne qui se mettrait en travers de leurs projets, aiment mieux commettre leurs rapines sans s'exposer aux dangers d'une bataille et aux risques d'un assassinat.

L'histoire internationale des quarante dernières années n'est guère faite que de tels agissements. Depuis que pour récompenser la Roumanie de l'avoir aidée dans la traversée du Danube et sous les murs de Plewna, la Russie l'a obligée à échanger la Bessarabie contre la malsaine Dobroudja, la carte politique de la péninsule des Balkans a moins souvent été modifiée après une série de combats meurtriers qu'à la suite de coups de main ou de coups de chantage. Celui par lequel il y a trois ans l'Autriche s'est annexé la Bosnie-Herzégovine est le dernier en date; il n'est pas celui qui viola le moins la justice et qui contrevint le moins au respect des traités. En Afrique, en Asie, en Océanie, en Amérique, combien de fois aussi n'avons-nous pas vu, depuis 1870, des occupations, des évacuations, des cessions de territoires s'effectuer sous une pression diplomatique efficace, parce qu'elle résultait du poids écrasant des canons ! Combien de fois le plus fort, pour se faire octroyer des privilèges spéciaux par le plus faible, pour faire satisfaire par lui ses convoitises et tolérer son immixtion dans les affaires intérieures de l'État, n'a-t-il pas imité ces touristes malappris et butors qui terrorisent les bonnes gens paisibles en pension dans les hôtels où le hasard les conduit ! Combien de fois enfin une nation brutale et sans scrupules

pule n'a-t-elle pas renoncé à ses prétentions injustifiées, uniquement parce qu'elle trouvait en face d'elle un peuple de sang-froid, décidé à ne pas se laisser honteusement humilier, et prêt, s'il était nécessaire, à affronter la bataille ! Car il arrive que les bravaches ne fassent pas toujours peur et qu'on ne se laisse pas prendre à leurs airs de matamore ou qu'on préfère son honneur à une vie avilie.

Quelquefois, celui qui croyait arriver à ses fins grâce à la seule intimidation s'avance trop pour pouvoir reculer ensuite ; et il lui faut, comme au poker, montrer son jeu et mesurer ses forces avec celles de son adversaire. Quelquefois encore, avant de rien tenter, il est déjà résolu à user au besoin de la violence pour briser toute volonté qui s'opposerait à la sienne, et des luttes armées résultent de ce heurt.

A en croire les pacifistes, cela deviendra de plus en plus rare, bientôt même cela sera impossible. Car tandis qu'à l'exception des soldats de métier, presque personne autrefois ne prenait part aux dangers des combats, aux fatigues et aux privations des opérations militaires, aujourd'hui, dès l'ordre de mobilisation, il y aura dans toutes les familles quelqu'un d'appelé sous les drapeaux, il y aura pour tout le monde un changement complet dans les conditions de l'existence qui pour beaucoup seront rendues incertaines et précaires. Les peuples devenus tous les jours un peu plus les arbitres de leurs destinées supporteront difficilement un tel bouleversement dans leur vie, et ils pèseront d'un poids si lourd sur les déterminations de leurs gouvernements que ceux-ci n'oseront pas le leur imposer. De plus, aux rivalités

entre États se substituent bien souvent des antagonismes entre les classes sociales ; et, comme aux conflits qui éclatent entre celles-ci, l'arbitrage a commencé à donner des solutions pacifiques aux différends qui surgissent entre les nations. Les intérêts économiques qui s'enchevêtrent sans cesse davantage exigent que les relations internationales, qui s'étendent et se compliquent continuellement, ne soient troublées par rien. Les sentiments d'humanité, le culte du Droit et de la Justice de plus en plus répandus rendent peu à peu le recours aux armes odieux à un plus grand nombre d'hommes, en même temps que la raison et l'expérience montrent mieux le néant de la gloire militaire, le coût énorme de la défaite et le peu de bénéfices matériels que rapporte la victoire à présent.

De tels raisonnements semblent exacts jusqu'au jour où quelque coup de Tanger, d'Agadir ou de Tripoli fait brusquement douter de leur justesse et rappelle les véritables leçons de l'histoire. Sans parler de l'Assemblée législative et de la Convention qui, en 1792 et 1793, ont déclaré la guerre aux souverains de l'Europe, est-ce qu'en 1870 la majorité des Français s'est élevée contre la déclaration de guerre à la Prusse ? Est-ce que le peuple anglais a le moins du monde refusé des soldats et de l'argent pour combattre les républiques sud-africaines ? Est-ce que, pour venir au secours de celles-ci, à l'exception de l'empereur, tout le monde en Allemagne ne voulait pas attaquer l'Angleterre ? Est-ce que, lors de l'insurrection cubaine, ce ne sont pas les États-Unis qui ont été les agresseurs de l'Espagne ? Est-ce que les démocraties de l'Amérique du Sud n'en viennent jamais aux

mains entre elles ? Est-ce que, ces jours-ci, la nation italienne tout entière ne s'est pas enthousiasmée à l'idée d'une expédition dans la Tripolitaine et n'a pas acclamé avec joie l'ouverture des hostilités contre la Turquie, quelles que fussent en être les conséquences ?

La solidarité humaine s'affirme sans doute de plus en plus chaque jour et dans des domaines de plus en plus nombreux. Mais aussi de l'aveu des internationalistes et des pacifistes, depuis le moyen âge, la solidarité s'est affirmée tous les jours davantage entre les habitants des mêmes villes, des mêmes provinces, entre les citoyens des mêmes pays. Cependant les grèves sont infiniment plus fréquentes que par le passé. Non seulement elles donnent lieu à des violences qui atteignent parfois les horreurs des jacqueries et de leur répression ; mais encore elles sont souvent accompagnées de destruction de matériel, de tentatives faites précisément contre les services publics, contre les moyens dont les hommes se servent pour communiquer entre eux, pour commercer et pour s'entr'aider.

Dans les différends entre ouvriers et patrons, l'arbitrage n'aboutit trop souvent qu'à des accords ne contentant personne et ne faisant que provisoirement autorité. Entre États, il semble qu'il donne surtout satisfaction au plus fort ou du moins à celui qui est le plus décidé à ne rien céder (1). Pourtant les affaires qui jusqu'ici ont été

(1) Le pape, choisi comme arbitre dans le conflit qui s'éleva en 1885 entre l'Espagne et l'Allemagne, à propos des Carolines, a bien donné raison à la première des deux nations dont les droits étaient d'une priorité manifeste, et l'Allemagne s'est soumise à la sentence arbitrale. Mais alors sa marine était médiocrement puis-

soumises aux cours arbitrales étaient soit de nature insignifiante, soit déjà à demi arrangées dans les entretiens des diplomates. Mais de tels tribunaux qui disposent seulement de sanctions morales sont incapables de faire accepter leurs décisions par ceux à qui elles donnent tort, si ces derniers se croient lésés par elles ou s'ils mettent leurs avantages matériels au-dessus de toute autre considération. Le mépris récemment affiché par le président Castro pour la sentence condamnant le Venezuela en est une preuve.

Convient-il davantage de faire fond sur les conférences de la Paix et sur les institutions qui en dérivent ? Jusqu'ici, dans aucune assemblée internationale on n'a songé à élever la voix pour assurer le respect de la Justice et défendre le droit des faibles. Ni au premier, ni au deuxième congrès de La Haye, il n'a seulement été question des vœux d'autonomie tant de fois exprimés en Pologne, en Alsace-Lorraine, en Finlande. De peur encore de déplaire aux puissants et aux vainqueurs, les délégués coréens et arméniens ne furent pas plus admis en 1907 à exposer les griefs de leurs compatriotes que les représentants des républiques sud-africaines ne l'avaient été en 1899.

Les intérêts économiques s'entrecroisent aujourd'hui sur toute la terre comme les mailles d'un vaste réseau enserrant les peuples civilisés et les tribus barbares. C'est vrai ; mais leur enchevêtrement loin d'empêcher

sante, elle recherchait l'amitié de l'Espagne, comme le montrent les rapports du roi Alphonse XII avec la cour de Berlin et surtout son gouvernement craignait d'indisposer les catholiques, au moment même où le *culturkampf* finissait.

les luttes entre États paraît les avoir assez souvent occasionnées. On peut en trouver des preuves éclatantes dans les guerres de la Hanse, les conquêtes des villes maritimes de l'Italie, et cette rupture du traité d'Amiens que les Anglais décidèrent parce que la paix permettait aux Français de faire à leurs commerçants une concurrence victorieuse. Plus près de nous, est-ce que l'expédition du Mexique n'a pas été entreprise par la France, l'Angleterre et l'Espagne pour soutenir des intérêts financiers ? Est-ce que, plus récemment encore, une escadre française n'a pas été envoyée à Mytilène pour forcer la Porte à payer ce qu'elle devait à deux de nos nationaux ? Est-ce qu'en 1903 des navires allemands n'ont pas pour un pareil motif canonné Puerto-Cabello ? Est-ce qu'en 1877 la guerre chilo-bolivo-péruvienne n'était pas sortie d'une question relative à des gisements de guano exploités en Bolivie par des Chiliens ? Est-ce que le mouvement d'opinion qui décida les États-Unis à soutenir les insurgés cubains n'a pas été créé et formé par le trust américain du sucre qui avait de grandes plantations à Cuba et à Porto-Rico ? Est-ce que ce ne sont pas des raisons autant économiques que militaires qui, en 1904, ont déterminé le gouvernement de Washington à aider à la formation de la république de Panama au détriment de la Colombie ? Est-ce que le boycottage des marchandises et des navires autrichiens par les débardeurs turcs après l'annexion de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche n'a pas failli mettre cette puissance aux prises avec la Turquie ? Est-ce qu'aujourd'hui même l'Allemagne n'a pas argué de ses intérêts commerciaux pour contrecarrer toute notre politique au Maroc ?

Si les sentiments d'humanité se répandent de plus en plus, c'est presque uniquement dans le domaine de la théorie qu'ils ont de l'énergie ; trop platoniques pour se manifester autrement qu'en paroles, souvent éloquents il est vrai, ils n'ont dans la pratique qu'une influence dérisoire. L'amour de l'Équité et le culte du Droit ne sont guère plus efficaces, et ce serait encore plus se leurrer que de compter sur eux pour assurer la paix. L'idée que les hommes ont du Juste et de l'Injuste varie de siècle en siècle et de pays à pays. Pour nous, Français, les populations civilisées doivent pouvoir choisir elles-mêmes leur nationalité et se donner avec les territoires où elles vivent à la patrie qu'elles aiment. Pour les Allemands, les États n'ont pas à se préoccuper de tels vœux et ils ont le droit d'étendre leur souveraineté partout où c'est de leur intérêt stratégique. Pour certains, les frontières naturelles constituent des limites que l'on ne peut dépasser sans abus de la force. Pour beaucoup, les contrées où l'on parle la même langue doivent être réunies et appartenir à la même nation. Tels autres ne reconnaissent que le droit historique et tels autres que le droit brutal de la conquête. Quelle que soit celle de ces formes du Droit que l'on considère, combien la recherche de son application n'est-elle pas difficile ! A qui s'en rapporter, par exemple, pour décider de l'État auquel attribuer la Macédoine ? Aux Bulgares, aux Turcs, aux Roumains ou aux Grecs qui l'habitent ? Convient-il de les consulter tous et, pour satisfaire les désirs de chacun, de faire de leur pays une mosaïque de villages et de hameaux de nationalité différente ? Quelles sont les véritables frontières naturelles ? Les mers, les

montagnes, les fleuves ? Quelles sont les nécessités stratégiques, sont-elles immuables ? Et comment faire si, par suite des progrès de l'industrie, elles viennent à changer ? Dans un pays bilingue, comment reconnaître les confins où l'une des deux langues cesse d'être parlée ? Peut-il y avoir une démarcation entre deux États d'idiomes apparentés, et à quel critérium distinguera-t-on les parlers populaires de l'un et de l'autre groupes linguistiques ?

Le droit historique est plus incertain encore. Comment déterminer d'après lui à qui doivent appartenir les contrées rhénanes ! Les Ligures qui les avaient conquises sur des populations antérieures en ont été chassés par les tribus celtiques parmi lesquelles des Germains s'implantèrent par la suite. Le bassin du Rhin presque tout entier passa un peu plus tard sous la domination romaine qui y dura jusqu'aux grandes invasions barbares. Il fut alors occupé par des Alamans, des Francs, des Saxons et même à l'Est par des Wendes. Puis il fut quelque temps aux héritiers de Rome, lorsque Charlemagne le réunit dans son empire d'Occident aux régions habitées par les Gallo-Romains et les Francs en grande partie romanisés. Après la mort de l'empereur, les territoires à l'ouest de la Weser et à l'est de la Meuse furent divisés en un grand nombre de petits États dépendant tous de ce Saint Empire romain-germanique qui s'étendit jusqu'en Provence et jusqu'en Italie. Mais ils s'y rattachaient plus nominalemeut que réellement ; et au cours des siècles, il y eut dans la vallée du Rhin non seulement des pays purement allemands, mais encore d'autres qui étaient lorrains, autrichiens, suisses, bourguignons,

espagnols, français ou hollandais. Les guerres de la première République et de Napoléon reconstituèrent pour une dizaine d'années l'empire de Charlemagne. Nos défaites de 1814 le disloquèrent, enfin les événements successifs du dix-neuvième siècle établirent l'ordre de choses actuel dans les bassins du grand fleuve et de ses affluents.

Il ne faudrait du reste pas croire que la passion de l'Équité et le culte du Droit détournassent de la violence et des conflits armés. Depuis cent ans, la France a combattu pour aider les Grecs à secouer le joug des Turcs, pour délivrer les Belges de la domination hollandaise, pour affranchir les Italiens de la tyrannie autrichienne. Depuis qu'affaiblie par ses désastres de 1870, elle a cessé d'être le défenseur des faibles et le chevalier des opprimés, les États-Unis semblent vouloir la remplacer dans ses fonctions généreuses de redresseur de torts. Mais la conception anglo-saxonne de la justice est si différente de la nôtre que parfois, dans son application, elle fait presque antithèse avec l'ensemble de nos idées et de nos sentiments. Ainsi, à en croire le vice-amiral Mahan (1), lors de la campagne sud-africaine, beaucoup d'Américains étaient prêts à prendre parti pour les Anglais contre les *burghers* du Transvaal et de l'Orange, parce que ceux-ci n'avaient pas accordé aux *uitlanders* immigrés, ou temporairement fixés chez eux, toutes les prérogatives des nationaux et des citoyens de naissance. Cette façon de comprendre et de juger les choses peut nous étonner, nous choquer même, nous ne devons y être que plus

(1) Rear-Admiral A. T. MAHAN, U. S. N. : Armements and Arbitration (*The North American Review* : May 1911).

attentifs, nous dont le sol est en tant de points colonisé par des étrangers : belges, allemands, italiens ou espagnols. Elle résulte du reste d'un état d'esprit analogue à celui de ces pangermanistes qui, estimant qu'un peuple doit posséder uniquement les terres qu'il est capable de cultiver lui-même, prétendent que nous détenons indûment des territoires dont le trop-plein de la population de l'empire allemand tirerait un meilleur profit que nous.

Quelque opinion que l'on ait du Droit et de ses rapports avec la Force, c'est cette dernière qui fait la loi dans le monde. On peut le déplorer, on peut s'en indigner, cela n'y changera pas plus qu'en se répandant en invectives contre la maladie et la mort on n'empêche ceux qu'on aime de souffrir et de mourir. Des hommes généreux qui vivent dans le rêve et l'espoir du mieux oublient cette vérité et nient la gloire militaire. D'autres encore contestent cette dernière ou la raillent, parce que, comme l'a dit un poète ancien, quand Bellone fait retentir les airs du bruit des armes, les Muses aimables et gracieuses s'enfuient au loin, et qu'ils s'irritent de ne pouvoir les suivre. Mais le peuple, qui, lorsqu'il réfléchit par lui-même, ne se pique pas de raisonnements abstraits, qui juge tout avec son simple bon sens et qui connaît les luttes journalières de l'existence, sait que l'invasion lui enlève temporairement au moins son gagne-pain. Surtout il comprend que la conquête l'oblige à changer ses coutumes et ses mœurs, par suite le contraint à penser et à sentir autrement, c'est-à-dire à cesser d'être lui-même et à mourir en quelque sorte à toute sa vie antérieure. Aussi, de tous les hommes illustres dont il a entendu parler, est-ce de préférence le nom des grands capitaines qu'il retient le mieux. Aussi,

plus ou moins embellis et déformés par la légende, se rappelle-t-il les hauts faits des Léonidas, des Marius, des César, des Vercingétorix, des Charles Martel, des Roland, des Jeanne d'Arc, des Turenne, des Condé, des Marceau, des Hoche et des Napoléon. Aussi, non seulement il garde les souvenirs glorieux de leurs exploits personnels, il conserve encore avec amour la mémoire des soldats anonymes, morts héroïquement pour la patrie comme les gardes-françaises à Fontenoy, les grenadiers de la garde impériale à Waterloo, les cuirassiers à Reichshoffen, les chasseurs d'Afrique à Sedan, quand bien même leur sacrifice n'a sauvé que l'honneur et n'a pas préservé des horreurs de la défaite.

Tout le monde reconnaît que celle-ci a presque toujours des conséquences désastreuses. Il n'est cependant pas forcé que jamais il n'en soit différemment. Les États-Unis ont porté un coup cruel à la vanité de l'Espagne, lorsqu'ils l'ont brutalement dépossédée des Antilles et des Philippines. Mais après avoir été amputée de ces colonies où elle usait sans profit le meilleur de ses énergies, la nation espagnole, tel un homme opéré d'un cancer, a pu se remettre au labeur productif et se tourner vers des tâches réalisables et salutaires. Les revers affreux éprouvés en Mandchourie par la Russie lui ont montré tout ce qu'il y avait de pourri dans son gouvernement et dans son administration. Ils l'ont délivrée du mirage oriental, l'ont amenée à se mieux connaître et à s'engager dans la voie des réformes d'ordre politique et social, comme dans celle des entreprises économiques fructueuses. C'est que les grandes luttes armées déterminent la ruine des institutions surannées, précipitent

la chute de ce qui est caduc, hâtent les crises où périssent les nations tombées en décadence, mais où se régénèrent les nations vigoureuses, pleines de vitalité et ouvrent à celles-ci un vaste avenir de force et de santé. Mais cela, il y a des hommes qui ne le voient pas ; parce que, regardant uniquement dans le présent, ils ne peuvent rien apercevoir dans le futur, parce qu'aussi, dans tout ce qui est humain, le bien est trop souvent masqué par le mal qui s'unit à lui pour qu'une observation superficielle permette de le discerner. Certains même, soit parce qu'ils ne font attention qu'à ce qui se passe au jour le jour à côté d'eux, soit parce qu'ils sont assez myopes pour remarquer seulement les conséquences immédiates des événements, prétendent que la victoire ne donne plus de bénéfices, maintenant que le vainqueur ne pille plus le vaincu après la bataille, et vont jusqu'à soutenir de bonne foi que la conquête de l'Alsace-Lorraine n'a pas enrichi un seul Allemand (1). Les fonctionnaires faméliques envoyés de Poméranie ou des Marches du Brandebourg pour tenter la germanisation de nos anciens compatriotes prétendraient-ils vraiment qu'ils avaient plus d'aisance dans les plaines sablonneuses de la Baltique qu'au pied des Vosges, malgré l'augmentation de leurs appointements ? Les terres fertiles, les riches propriétés vendues à vil prix, dans les premières années qui, en Alsace-Lorraine, suivirent la renonciation aux espoirs d'un retour prochain à la France, ont-elles donc perdu toute valeur, lorsqu'elles ont été ac-

(1) Cf. NORMAN ANGELL, *La grande Illusion*. Paris, 1910 (Hachette).

tées par des Allemands immigrés ? Les cinq milliards d'indemnité de guerre n'ont-ils pas été employés en grande partie à des travaux qui ont fait vivre un grand nombre d'ouvriers ? Si les constructions de chemins de fer et le creusement du canal de la mer du Nord à la Baltique ont été entrepris avant tout dans un dessein militaire, est-ce que la dépense qui en est résultée n'a pas servi aussi au renouvellement et à l'amélioration de l'outillage commercial de l'Allemagne ? Enfin, est-ce qu'au même moment la réputation acquise sur les champs de bataille de 1870-71 par les canons Krupp n'était pas la meilleure des réclames pour la métallurgie et la plupart des industries allemandes ?

Certes, il n'est pas exact que, sans une armée et une flotte redoutable, un État soit incapable de développer son négoce, d'avoir des triomphes industriels et d'accroître le bien-être de ses nationaux. Mais c'est une erreur plus grossière que l'on commet en soutenant que la puissance militaire n'est à l'ordinaire aucunement favorable à la puissance économique et n'a jamais avec elle que des rapports de concomitance, non de cause à effet. Pour ne pas être frappé par la fausseté de cette assertion, il faut ne considérer que les cas isolés de pays placés dans des conditions particulières, comme la Norvège, la Hollande ou la Suisse. De même qu'autrefois Carthage et plus tard Gènes, Venise, l'Espagne et le Portugal, aujourd'hui l'Angleterre, qui domine sur les mers, règne aussi sur les marchés de l'univers ; et si sa prépondérance commerciale est menacée, c'est parce que la suprématie de sa marine de guerre l'est aussi. En Italie, la réorganisation de l'armée et la construction d'impor-

tantes escadres de combat ont coïncidé avec le réveil de l'industrie et la résurrection du commerce. L'essor économique du Japon a été accéléré par ses victoires en Mandchourie. Aux États-Unis, le perfectionnement des moyens d'attaque et de défense, lors de la guerre de Sécession et après, a été accompagné d'améliorations apportées aux procédés et aux instruments de production.

La Norvège, la Hollande et la Suisse sont riches et prospères presque sans troupes et sans flotte militaire. Mais ces États ont derrière eux tout un passé guerrier. Non seulement leurs populations se sont trempé le caractère et se sont accoutumées au danger comme à l'initiative, en luttant tous les jours contre une nature sauvage et sans merci, mais encore en envoyant pendant des siècles une grande partie de leurs hommes valides affronter les périls des batailles. Longtemps, il n'y a pas eu de meilleurs soldats que les Suisses et tous les États de l'Europe en ont eu à leurs gages. Les Vikings ont sur toutes les mers promené leur audace et leur esprit de conquête. Leurs descendants ont fondé des royaumes jusque dans les pays méditerranéens ; ce sont eux qui les premiers ont abordé en Amérique et qui ont exploré les côtes d'Afrique. Aujourd'hui encore ils sont les marins les plus réputés dans les mers du Nord, pour leur hardiesse et pour leur énergie. Côte à côte avec les Danois, ils se sont pendant des centaines d'années illustrés sur les champs de bataille de l'Allemagne ; et si, en 1814, à la paix de Kiel, ils furent obligés par les puissances européennes à reconnaître la souveraineté du roi de Suède, ils n'acceptèrent pas sa pleine autorité et furent assez

forts pour s'en débarrasser complètement quand ils voulurent. Il y a moins de trois siècles, les Hollandais avaient la marine de guerre la plus puissante du monde et avec les Tromp et les Ruyter ils avaient les plus vaillants et les meilleurs des amiraux. Grâce à eux, ils étaient alors vraiment les rouliers des mers et ils avaient pu fonder des colonies qui étaient devenues rapidement florissantes. A cause de ce qui leur en reste aujourd'hui en Amérique et en Malaisie, ils possèdent encore une flotte militaire et ils ont une petite armée à qui l'occasion s'offre souvent d'affirmer son courage dans des expéditions coloniales.

Protégées contre les invasions par leur situation géographique, par les traités qui lient entre eux les grands États européens et surtout par les rivalités de ceux-ci, la Suisse, la Hollande, la Norvège, la Suède, la Belgique peuvent négliger jusqu'à un certain point leurs moyens de combat et consacrer davantage à leur outillage économique. Leur industrie et leur commerce ne peuvent guère qu'y gagner. Sur le nouveau continent, en Afrique, en Extrême-Orient, leurs nationaux jouissent du prestige de tous les blancs, bénéficient de la réputation des fabricants français, allemands ou anglais, profitent de la sécurité que leur donne la solidarité des nations de l'Europe, si vague qu'elle soit encore : tels ces passants attardés et paisibles qui à côté d'une patrouille de police traversent sans danger et sans crainte les quartiers les moins sûrs des grandes villes. Par contre, les États qui, comme ceux de la péninsule balkanique, n'ont pas eu, depuis des siècles, de puissance offensive imposante et ont fréquemment été asservis à d'autres restent pauvres

et incapables de supporter la concurrence économique des peuples forts. Le crédit des républiques de l'Amérique latine n'est pas une preuve du contraire. Elles trouvent facilement à emprunter parce que, bien plus que les régions déjà partiellement épuisées de l'Amérique du Nord, leurs terres forment vraiment aujourd'hui le pays des possibilités illimitées, parce qu'aussi leurs peuples, grossis sans cesse par l'afflux d'émigrants européens, ont devant eux tout un avenir de richesse. En résumé, à présent comme autrefois, il est nécessaire aux États d'avoir des forces militaires en rapport avec leurs ressources et leurs moyens économiques. Ils ne doivent pas imiter les enfants ou les vieillards qui veulent des armes trop lourdes pour leurs bras ; mais il leur faut moins encore prendre modèle sur les marchands imprudents qui, sans armes ni escorte, veulent voyager et commercer dans des pays où sévit le brigandage.

A. CONSTANTIN.



ON ne peut bien apprécier ce qui est sans le rattacher, d'une part à ce qui a été, d'une autre à ce qui sera.

AUGUSTE COMTE.

LA PETITE PROPRIÉTÉ RURALE

On sait que la superficie de la France est de près de 54 millions d'hectares, dont 48 cultivés ou cultivables. La valeur totale de cette terre est évaluée à 80 milliards. Pour 13 millions de bœufs, 3 millions et demi de chevaux, ânes et mulets, 23 millions de moutons, 7 millions de porcs, il y a près de 12 millions d'hectares de prairies et pâturages d'une valeur de 4 milliards. Les forêts occupent 9 millions d'hectares, soit la sixième partie du territoire. En trente ans, on a reboisé 350.000 hectares. Nos forêts sont évaluées à 1.500 millions de francs. Les deux cinquièmes de la surface cultivable, soit 20 millions d'hectares, sont pris par les bois, pâturages, friches, dont 6 millions d'hectares appartiennent encore à l'État et aux communes.

D'après la statistique de 1892, les catégories de cultures se répartissent ainsi :

	Nombre	Superficie	Proportion
Cultures par le propriétaire	4.191.000	18.324.000 hect.	53 0/0
— fermier	1.078.000	12.629.000 —	36 0/0
— métayer	349.000	3.767.000 —	11 0/0
	<u>5.618.000</u>	<u>34.720.000</u>	<u>100</u>

C'est ici surtout que les statistiques se laissent solliciter avec complaisance. Les économistes tiennent pour le morcellement, les socialistes pour la concentration, et ils ont leurs chiffres tout aussi concluants dans un sens que dans l'autre.

« Au point de vue de la propriété foncière, nous dit M. Yves Guyot, la très petite propriété de 0 à 2 hectares, compte 10.426.000 de cotes, la petite propriété 2.174.000, la première représentant 74 p. 100 et la seconde plus de 15 p. 100, soit 90 p. 100. Il est vrai que, comme superficie, elle ne compte que pour 25 p. 100 ; mais la moyenne propriété, de 6 à 50 hectares, compte pour 38 p. 100. »

Il est évident que sur plus de 4 millions de propriétaires ruraux, les 9 dixièmes possèdent moins de 10 hectares. En 1891, 3.845.000 de ces petits propriétaires possédaient 34 p. 100 du territoire, soit 17 millions et demi d'hectares. Si l'on y joint la moyenne propriété, de 10 à 40 hectares, cela représente 63 p. 100 de la superficie cultivée.

D'après une enquête du ministère des Finances, les superficies de chaque catégorie représentaient au total, non compris les landes et terres incultes : 1.228.507 hectares pour la très petite propriété ; 11.559.342 pour la petite ; 14.825.298 pour la moyenne et 16.270.556 pour la grande.

Les mêmes économistes signalent que le nombre des petits propriétaires s'accroît et que la petite propriété se développe.

Voici, en cinquante ans, le mouvement des cotes foncières :

Importance des cotes	En 1842	Proportion	En 1894	Proportion
Au-dessus de 10 fr.	7.359.000	63,4 0/0	10.049.000	72 0/0
De 10 à 100 —	3.759.000	32,4 —	3.499.000	25 —
Au-dessus de 100 —	493.000	4,2 —	409.000	3 —
	11.611.000	100	13.957.000	100

Les petites exploitations agricoles (1 à 5 salariés) occupaient 80,2 p. 100 du personnel en 1901 et 84,1 p. 100 en 1906. De 1892 à 1908, alors que la superficie totale des grands domaines s'abaissait de 18.579.700 à 16.270.556 hectares, la superficie totale de la petite propriété (de 1 à 10 hectares) s'élevait de 10.383.000 à 11.559.342 hectares.

Si l'on comprend avec la propriété rurale la propriété urbaine, le mouvement semble plus caractéristique encore. Ainsi, à la fin du dix-huitième siècle, on compte 4 millions de propriétaires ; en 1826, 6 millions et demi ; en 1875, 8 millions ; en 1896, 8 millions et demi ; présentement, 9 millions, dont la moitié de propriétaires ruraux.

Il faut remarquer que c'est surtout la très petite propriété, au-dessous de 1 hectare, qui se multiplie. C'est de la pulvérisation. De plus, 4 p. 100 seulement de ces propriétaires sont libres d'hypothèques. En 1877, les dettes hypothécaires s'élevaient à 14.369 millions. Il y a accroissement jusqu'en 1882, puis léger fléchissement jusqu'en 1893 ; enfin, progression lente mais constante. En 1906, on atteint 15 milliards. Un défenseur de la petite propriété, M. Joseph Vattier, écrit dans *la Réforme sociale* : « Si l'on consulte les *Rapports du garde des Sceaux sur le fonctionnement et l'administration de la justice*, on

est étonné du nombre croissant des petits propriétaires qui, chaque année, sont déposés par la saisie. » Le nombre annuel des ventes sur saisies de terre dépasse certainement 30.000.

D'après les socialistes marxistes, pour qui la concentration fatale de la propriété est un dogme fondamental, sur les 7 millions d'hommes adultes que compte la population agricole, il y a seulement 29.000 grands propriétaires et 200.000 propriétaires aisés. Le journal doctrinal de l'école, *le Socialisme* ajoute : « Il y a ensuite 1.500.000 moyens propriétaires et paysans exploitant eux-mêmes leurs biens, soit avec des domestiques, soit seulement avec leur famille. Le nombre des moyens propriétaires diminue de 18.660 par an en moyenne : l'usure et l'hypothèque les rongent. En 1820, le total des hypothèques s'élevait à 8 milliards; actuellement, il dépasse 25 milliards. En ce moment, il s'élève de 200 millions par an; mais, à la suite de mauvaises récoltes et de méventes, il s'est parfois élevé à 2 milliards 700 millions dans une seule année. Si les choses suivaient longtemps cette marche, dans soixante ans, il ne resterait en France ni un paysan, ni un moyen propriétaire, ils seraient tous écrasés. Viennent ensuite 800.000 fermiers, 400.000 métayers, 2 millions de domestiques et 2 millions de journaliers. En résumé, l'agriculture comprend 29.000 privilégiés, 200.000 bourgeois et 6.771.000 travailleurs, parmi lesquels se trouvent actuellement plus de 5 millions de prolétaires. »

M. Compère-Morel s'est efforcé de montrer qu'en dix

ans 8 p. 100 des terres ont été absorbées par la grande propriété. « En 1892, dit-il, le nombre des exploitations agricoles était de 5.702.752. En 1908, d'après la dernière enquête faite par le ministère des Finances, les 5.702.752 étaient descendus à 5.505.464. En 1892, les petites exploitations allant jusqu'à dix hectares étaient au nombre de 4.852.963; en 1908, les mêmes exploitations n'étaient plus qu'au nombre de 4.611.564. Diminution, de 1892 à 1908 : 241.399; soit une disparition de 15.087 exploitations par an, 1.257 par mois et 41 par jour!... Voyons maintenant du côté des moyennes et grandes exploitations. En 1892, les moyennes et grandes exploitations allant de 10 à 100 hectares et au-dessus étaient au nombre de 849.789; en 1908, ce nombre s'était augmenté de 44.111 unités et atteignait 893.900. » M. Com-père-Morel nous dit encore que, de 1884 à 1905, les cotes foncières ont diminué de 687.945 unités, de 14.220.971 à 13.533.026. Il en conclut que le nombre des propriétaires fonciers aurait diminué de 412.768 en vingt et un ans. Mais c'est oublier que la diminution des cotes foncières tient pour les deux tiers, pour la moitié au moins à la réunion de cotes multiples.

Pour la France et l'Allemagne, M. Karl Kautsky a établi ce tableau :

En France biens fonds de	De 1882 à 1892 en plus + ou en moins —	En Allemagne biens fonds de	De 1882 à 1895 en plus + ou en moins —
—	—	—	—
Moins de 1 hect.	+ 243.420 hect.	Moins de 2 hect.	— 17.494 hect.
De 1 à 5	— 108.834	De 3 à 5	+ 95.781
5 à 10	— 13.140	6 à 20	+ 563.477
10 à 40	— 532.243	21 à 100	— 38.333
Plus de 40	+ 197.288	Plus de 100	+ 45.533

De plus, la petite exploitation agricole s'endette. « Dans l'empire allemand, dit Karl Kaustky, l'endettement de la propriété foncière s'est accru en dix ans, de 1886 à 1895, de 23.000 millions de marks en chiffres ronds. Le nombre des exploitations de terres prises à ferme est passé, de 1882 à 1895, de 2.322.899 à 2.607.210; il a donc augmenté de 284.311 unités. »

Pour l'Angleterre, Ch. Letourneau (*Évolution de la propriété*) assure que « la grande propriété a fini par exproprier à peu près complètement la propriété communale et par absorber la petite propriété ». La moitié de l'Angleterre appartiendrait à 150 personnes, la moitié de l'Écosse à 10 ou 12. Ch. Letourneau ajoute : « Depuis plusieurs années, la presse anglaise nous parle de la lutte engagée dans l'île de Skye (Écosse) entre les fermiers expulsés, jetés en quelque sorte à la mer, et les propriétaires, transformant leurs champs en territoires de chasse sans se soucier en rien des cultivateurs. Des faits du même genre se reproduisent sur d'autres points de l'Écosse. Ainsi quarante familles de bons fermiers possédant 7.000 moutons, 7.000 chèvres, 200 bêtes à cornes et 28 chevaux furent expulsées par le grand-père du jeune marquis Huntley. A l'expiration de leurs baux, les tenanciers furent mis dehors, leurs maisons furent démolies et la terre convertie en territoire de chasse, exactement comme au temps de Guillaume le Conquérant. Enfin, personne n'ignore quelle est la situation actuelle de l'Irlande et quelle lutte sauvage y est engagée entre les landlords et les tenanciers. »

Néanmoins, en Angleterre, le législateur s'est efforcé depuis quelque temps de reformer une classe de petits

propriétaires, notamment par la loi du 1^{er} août 1908, dite loi de consolidation des dispositions relatives aux petites fermes et aux petits lots.

*
*
*

Le morcellement, les progrès de la petite propriété ne sont pas aussi certains que le soutiennent les économistes, — puisque les campagnes se dépeuplent.

Mais si la concentration de la propriété terrienne était aussi rapide et inéluctable que l'affirment les socialistes quand ils sont doctrinaires, les mêmes socialistes, quand ils sont des politiciens candidats, ne feraient pas tant d'avances aux petits propriétaires.

La vérité, c'est qu'il n'y a aucune évolution économique fatale. Comme tous les matérialismes, le fameux matérialisme historique, malgré ses prétentions scientifiques, est de la plus absurde métaphysique. Il est beaucoup plus éloigné de l'esprit positif que la conception d'un Bossuet.

Albert Sorel, citant M. le vicomte d'Avenel, a noté l'extrême morcellement du sol au moyen âge : « Le rêve de « la terre aux paysans » fut réalisé, en grande partie, dit-il, au quatorzième et au quinzième siècle. « Telle prairie de 4 hectares était répartie en quarts et « et demi-quarts d'arpent entre une cinquantaine de détenteurs. » C'est la pulvérisation du sol que certains auteurs redoutent pour l'avenir. « On marchait vers un régime où chacun aurait eu son sillon de labour, sa « fauchée d'herbe et ses deux douzaines de ceps de « vigne. » Mais se ruinant eux-mêmes par les partages,

ces cultivateurs de parcelles tombèrent dans la classe des prolétaires ruraux, et les parcelles, rachetées par des familles plus riches, reformèrent de grands domaines. Ce mouvement de concentration, cette reconstitution de la grande propriété ne remontent pas au delà du milieu du seizième siècle. »

Actuellement, dans le désordre, toutes les forces s'entrechoquent et s'annihilent. S'il y en a qui poussent à l'émiettement, comme notre pernicieux régime testamentaire, il en est qui ramènent à la concentration, notamment par la ruine du tout petit propriétaire et la dispersion du bien de famille à chaque génération. Ainsi, à l'homme de la terre se substitue l'homme de l'argent.

Et ces deux tendances sont également morbides. La première, parce qu'elle aboutit à une poussière de propriétés viagères; la seconde, parce qu'elle ne réalise qu'une concentration d'argent dont la conséquence est l'absentéisme. Suivant que l'on envisage l'un ou l'autre aspect de cette décomposition sociale, on peut donner raison aux économistes ou aux socialistes. Mais ce dont on peut être assuré, c'est que, dans l'un ou l'autre sens, cette décomposition sociale est funeste.

La production agricole de la France, dans son ensemble, peut être évaluée en francs à 10 ou 12 milliards. Elle a été de 8.897 millions en 1882 et de 10.204 millions en 1907. En vingt-cinq ans, l'augmentation a donc été de 14,6 p. 100. Notre sol peut nourrir 66 habi-

tants par kilomètre carré, — sur 74. La Grande-Bretagne, par exemple, n'en peut nourrir que 50 seulement. Un dixième de la superficie reste inculte; mais cette proportion est de 9 dixièmes en Scandinavie, de 7 dixièmes en Russie et de 4 dixièmes au Portugal.

Nos vingt millions de paysans pourraient donc vivre largement des produits du sol, de leurs labeurs, s'ils n'étaient écrasés par l'impôt, par les dettes et rongés par tous les parasites que notre Code civil a fait éclore et que notre anarchie multiplie à l'infini.

Taine nous a appris que, sous l'ancien régime, le paysan ne pouvait garder plus de 21 p. 100 de ses récoltes, soit le cinquième. En a-t-il plus aujourd'hui? Voyons.

Tous les impôts réunis prennent près du tiers du revenu total de la France. Sur la seule propriété foncière, le fisc prélève 1.200 millions, soit le huitième du revenu brut et autant que le revenu net des propriétaires.

Ensuite viennent les intermédiaires : courtiers, commissionnaires, entrepositaires. On a calculé qu'ils prélèvent de 50 à 100 p. 100. Comme le fait judicieusement remarquer M. Henri Mazel, « c'est là une autre tyrannie que celle du capital qui ne prélève que 3 ou 4 p. 100 ». Puis, c'est toute la basoche, la pieuvre noire aux mille tentacules. Tout lui est bon : « partage successoral, stellionat, dette agraire ». Et M. Henri Mazel ajoute : « Les grands ennemis de l'agriculture, ce sont les 25.000 officiers ministériels et les 30.000 rabatteurs de procès qui trouvent à vivre sur le corps de la France. » Les classes moyennes sont autophages.

M. Henry Clément a pu dire : « Une propriété de famille est dévorée par le fisc et les procédures dans un

maximum d'environ 80 ans. » Sous l'ancien régime, le paysan, à tout le moins, conservait sa terre et la maison qu'avaient habitée ses pères.

Le vice primordial de la trop petite propriété terrienne, c'est donc de ne pouvoir se défendre contre la dissolution anarchique.

Même en admettant qu'elle ait toutes les vertus, et d'autres encore, il lui manque celle qui importe avant tout : la force de se maintenir, d'être.

M. Paul Deschanel, dans un de ses plus éloquents discours, nous a dit : « Le paysan propriétaire arrive à produire beaucoup, même avec un instrument médiocre, parce qu'il peine sur une terre qui est sienne et qu'il aime... Le petit cultivateur fait deux fois plus d'ouvrage lorsqu'il travaille chez lui que lorsqu'il va louer ses bras chez le voisin. » Et M. de Foville a formulé comme une loi : « Plus la terre se divise, plus sa fécondité augmente. » C'est peut-être vrai pour tel individu observé, pour telle parcelle de champ, à tel moment, — rien n'est plus faux pour la classe entière, l'agriculture en général, dans une continuité sociale.

Si le propriétaire travaille tant, ce n'est point pour améliorer et élargir sa possession qui sera divisée, dispersée à sa mort ; mais pour que ses filles soient des « demoiselles » qui portent des chapeaux à rubans, à plumes et à fleurs des *Nouvelles Galeries* et pour que ses fils soient des « messieurs » en redingote. Lui aussi veut être de la bourgeoisie, du moins par ses enfants.

En 1866, les professions agricoles comprenaient 52 p. 100 de la population active ; en 1901, 44 p. 100 seulement. En 1896, il y avait 3.796.000 ouvriers des campagnes ; en 1901, 3.407.000. En cinq ans, la diminution a été de 9 p. 100.

De 1882 à 1892, 250.000 agriculteurs ont déserté les champs ; de 1901 à 1906, 600.000 ; 8 millions depuis 1871 ; tous les ans, les petites communes de moins de 2.000 habitants, dans l'ensemble, perdent ainsi 100.000 habitants. Jusqu'en 1846, les trois quarts de la population française vivaient à la campagne ; maintenant, ce n'est plus que la moitié seulement. En 1873, sur 10.000 Français, 5.270 se livraient à l'agriculture et 845 au commerce ; en 1881 : 5.103 et 1.063 ; en 1891 : 4.758 et 1.076.

Et ce n'est pas seulement par l'émigration, c'est aussi par le malthusisme que les campagnes se dépeuplent. Or c'est surtout dans les départements où la propriété est extrêmement divisée que la natalité est inférieure à la mortalité. Dernièrement, le *Bulletin de l'Union centrale des agriculteurs de France* en convenait : « Les ménages sont féconds quand ils sont pauvres ; mais quand ils possèdent une maison, quelques champs, des économies, ils rêvent de les transmettre intégralement à un fils unique et ils limitent le nombre de leurs enfants. »

D'autre part, le rendement de la petite culture est moindre. « Ainsi, en Angleterre, dit M. Frantz Schrader, où le blé est du reste peu cultivé, le rendement moyen dépasse 30 hectolitres à l'hectare, tandis qu'en France il ne dépasse pas 15 hectolitres. Par des méthodes de culture semblables à celles qui sont en usage en Angleterre, on doublerait la production du blé en France. De même

pour la pomme de terre. On pourrait tripler la production annuelle des pommes de terre par l'emploi des méthodes pratiquées en Angleterre ou en Belgique. »

Et enfin, si l'on comprend la continuité sociale, la petite propriété se défend moins encore. « S'il n'y avait eu d'autres viticulteurs dans le Midi de la France que les paysans, reconnaît M. Ch. Gide, il est probable qu'ils n'auraient pas réussi à vaincre le phylloxera. Ils n'ont fait que suivre — et encore après combien de résistances ! — l'initiative des grands propriétaires. » Dans ses intéressantes enquêtes sociales sur l'*Italie contemporaine*. M. Henri Joly l'a aussi bien reconnu : « Près des embouchures du Pô, c'étaient d'immenses lagunes où disparaissait, çà et là, quelque misérable poste de pêcheurs bravant la malaria sous un ciel toujours chargé de nuages bas et lourds; seuls émergeaient encore les clochers silencieux qui rappelaient les abbayes ruinées. C'est sur ces lagunes qu'après plusieurs insuccès commencèrent, en 1879, les travaux d'où sortirent, en trente années, 80.000 hectares de terre assainies et fertilisées : le prix du sol y est monté de 40 ou 50 livres à 4 et 50 par hectare. Pour attirer et fixer des familles de paysans là où il n'y avait encore ni centres ébauchés, ni routes tracées, ni adduction d'eau potable, il fallait recourir à des procédés modernes et scientifiques; car il était bien évident que tout le travail destiné, par exemple, à creuser les canaux grands et petits exigeait une opération d'ensemble gigantesque. De cette entreprise se chargea la grande propriété si flétrie en certains milieux sous le nom de capitaliste. »

Si la sueur était un engrais merveilleux, il serait vrai

de dire que « plus la terre est divisée, plus elle est féconde » : c'est évidemment le tout petit propriétaire qui ménage le moins ses peines. Mais c'est le travail social qui, par la collaboration du nombre ouvrier et de la concentration capitaliste, donne les meilleurs résultats généraux, et ceux-là d'abord qui constituent la civilisation.

Jusqu'ici la petite propriété a tenu par ce qu'on a nommé l'économie en nature, où chaque famille produit tout ce qui est nécessaire à ses propres besoins. C'était encore la barbarie, mais saine. La capillarité sociale lui en substitue une autre, qui est morbide. « Il ne faut permettre à chaque famille dans chaque classe, disait Fénelon, de ne pouvoir posséder que l'étendue de terre absolument nécessaire pour nourrir le nombre de personnes dont elle sera composée. » Il y fallait tout de même une propriété d'une certaine importance. La dissolution de la famille, la pulvérisation de la propriété, la facilité et la rapidité des moyens de communication, enfin la capillarité sociale ont fait disparaître à jamais l'économie en nature.

La petite propriété ne se maintient donc plus que par l'anarchie.

D'après le Code civil, qui l'a si bien organisée, nul n'étant tenu de rester dans l'indivision, le partage a toujours lieu. Ainsi la petite propriété se réduit en poussière et la grande se morcelle. Mais ce n'est pas là une évolution naturelle. Non plus que la concentration par l'argent qui s'effectue parallèlement.

Cette concentration, le plus souvent, n'est que viagère. Au lieu d'être lente et continue, elle s'opère brusquement par l'argent et disparaît aussi brutalement par la mort. Elle ne forme donc aucun maître soucieux de ses devoirs. Elle ne va qu'avec un absentéisme odieux aux paysans. C'est à cette concentration artificielle qu'on peut appliquer le vieil avertissement de l'histoire : *latifundia perdidere Italiam*.

Les paysans, de leur côté, n'aspirent qu'à faire partie des classes moyennes, ils n'aiment plus la terre, le parasitisme urbain les attire. Ceux qui restent, souvent les moins entreprenants, les moins actifs, les moins intelligents, deviennent exigeants, paresseux, indisciplinés. Le sabotage, voire la Jacquerie, ont déjà fait leur apparition sinistre çà et là. Terribles menaces ! Dans les campagnes, toute répression de cette « action directe » est à peu près impossible. Nos dirigeants de l'heure y ont-ils pensé ?

Les riches, qui se croient sans devoir et sans responsabilité, ne se sont que trop aperçus qu'ils recueillent un plus sûr profit dans l'agio et la flibuste financière qui furent singulièrement favorisés depuis un quart de siècle. Ils retirent donc leurs capitaux de la terre pour les porter à la Bourse. Et c'est pour cela aussi que la petite propriété fait des progrès et que les économistes se réjouissent.

La petite propriété a besoin, absolument, en bloc, de beaucoup plus de main-d'œuvre. Elle ne peut remplacer les machines que par des bras. Elle doit pratiquer une culture intensive. Or son malthusisme, la dissolution de la famille, l'émigration réduisent considérablement la

main-d'œuvre familiale. La voilà donc qui, elle aussi, a recours à la main-d'œuvre salariée. De moins en moins, elle pourra s'en passer, et, de plus en plus, il lui sera difficile d'en trouver. Déjà, elle subit des exigences excessives pour elle. Produisant peu, elle ne saurait payer des salaires suffisants. A la suite des grèves agricoles dans le Midi, on a signalé (*Annales du Musée social*) « les fautes commises par de grands propriétaires qui ont élevé les salaires pour s'assurer de la main-d'œuvre. Ils ont provoqué ainsi l'animosité des petits propriétaires, privés d'ouvriers, contre les grands propriétaires ». Les ouvriers agricoles se syndiquent donc. L'antagonisme s'avive. Les colères montent, et des deux côtés. Il est question de constituer l'*Union fédérative terrienne* qui sera une sorte de Confédération générale du travail rural. Les petits propriétaires seront à sa merci. Déjà, M. Édouard Herriot, maire de Lyon, a pu dire : « Actuellement, le producteur qui fournit la ville a une tendance à préférer les récoltes insuffisantes aux récoltes abondantes, parce qu'il a moins de main-d'œuvre à payer. Il lui est plus avantageux de récolter peu et de vendre cher que de récolter beaucoup et de vendre bon marché. »

Nous allons donc au pire, c'est-à-dire à une anormale concentration par l'argent, dont la conséquence est l'absentéisme avec tous ses désordres, et à l'extrême division qui entraîne le gaspillage des forces de travail et de capital, l'improductivité et le malaise général.

* * *

Les syndicats agricoles, les caisses rurales, non plus qu'aucun autre expédient législatif, la récente loi sur le

bien de famille par exemple, ne sauraient nous dispenser de reconstituer la société française. Mais ils sont d'une bonne défensive. Les syndicats agricoles datent de 1884. L'année suivante, on en comptait 39; en 1890, 648 avec 234.000 membres; en 1895, 1.188 avec 403.000 membres; en 1901, 2.375 avec 593.000 membres; enfin, en 1910, 4.948 avec 813.000 membres. La plupart de ces syndicats, 4.726, sont groupés dans 77 unions. Les unions sont départementales, régionales et centrale. L'Union centrale des syndicats des agriculteurs de France réunit 1.800 syndicats. On compte 12 unions régionales.

Parmi les 38.269 associations agricoles que compte M. Louis Tardy, il convient de noter aussi 3.800 sociétés de crédit agricole. 1.150 de ces sociétés sont affiliées au Centre fédératif du crédit populaire en France, 700 autres à l'Union des caisses rurales et ouvrières à responsabilité illimitée; enfin, presque toutes les caisses régionales ont adhéré à la Fédération des caisses régionales.

Le but du syndicat agricole a été défini ainsi par le syndicat de Poligny: « Le syndicat s'efforcera de faire aimer la profession par excellence qui, depuis des siècles, constitue la principale richesse de la patrie, d'attacher les populations rurales à leur foyer; et au sol qu'elles cultivent, en employant tous les moyens en son pouvoir pour remettre en honneur le travail de la terre et le rendre plus productif. »

Ces syndicats sont des coopératives de production, de consommation et de crédit, des sociétés de secours mutuels. Ils donnent à la petite propriété quelques-uns des avantages de la grande, pour l'achat en gros des engrais, des semences, les essais d'instruments aratoires,

les analyses chimiques, l'emploi collectif des machines coûteuses, les actions communes contre la gelée, la grêle, etc., l'instruction technique, la vente collective des récoltes, etc. Prochainement, peut-être, seront-ils appelés à coaliser les petits propriétaires contre les ouvriers agricoles syndiqués et confédérés à leur tour.

C'est reconnaître les avantages économiques de la grande propriété, mais c'est aussi conserver les inconvénients sociaux de la petite. Il est à craindre que les petits propriétaires ne soient jamais aptes à comprendre tous leurs devoirs, et même qu'ils n'aient la possibilité de les remplir. C'est surtout de la propriété foncière qu'on peut dire que la richesse, sociale dans sa source, doit être sociale dans sa destination. Ce sont les morts, tous les ancêtres, qui l'ont fertilisée de leur effort tenace et de leur sang. C'est la civilisation qui en fait toute la valeur, et d'abord par l'accroissement non gagné.

Dans son *Cours d'Économie politique*, M. Ch. Gide va jusqu'à dire : « Si on veut sauvegarder la propriété foncière, il faut qu'elle devienne un métier, une profession, une fonction et il faut tendre, par tous les moyens économiques et même légaux, à réaliser un état social dans lequel la fonction de propriétaire ne sera dévolue qu'à ceux qui voudront réellement l'exercer, c'est-à-dire qui exploiteront eux-mêmes leurs terres. Affermer une fonction, cela ne se fait plus que dans les pays barbares. » L'éminent professeur ajoute qu'il n'entend pas par là « la terre aux paysans ». La division du travail social est le principal élément de la productivité progressive. C'est ce que Proudhon oubliait en écrivant : « Il faudrait que les terres ne fussent possédées que par ceux

qui les cultivent. Ceux-ci ne devraient avoir à cultiver que ce qui comporte l'étendue de leurs soins. »

Là encore, Bonald avait vu plus exactement et profondément quand il disait : « Les grands propriétaires sont nécessaires dans une grande société, parce qu'eux seuls peuvent cultiver en grand, cultiver avec intelligence, et se livrer à des essais qui donnent à vivre aux pauvres, et tournent toujours au perfectionnement de l'agriculture. C'est par un salaire payé à un travail utile, plutôt que par des largesses faites à l'indigent oisif, que les riches remplissent leur destination religieuse et politique, et qu'ils sont, conformément aux vues de la Providence et à l'intérêt de l'État, les économes et les dispensateurs des fruits que la nature fait naître pour tous les hommes. »

G. DEHERME.



L'ESPRIT métaphysique est radicalement incompatible
avec le point de vue social.

AUGUSTE COMTE.

LE CIMETIÈRE MAROCAIN

J'ai écrit, jadis, « le Guépier marocain » (1), et, malheureusement, je ne me suis pas trompé sur les conséquences, désastreuses pour la France, de cette expédition engagée sans autres vues que celles de faire entrer dans les poches de quelques radicaux et radicaux-socialistes, connus de tous, et dans celles de hauts financiers, non moins connus, leurs associés, leurs complices dans le coup, les bénéfiques d'opérations financières véreuses consistant à lancer des sociétés de banques, chemins de fer, ports, mines et autres attrape-gogos, comme à renouveler, en Maroc, les exercices qui ont si bien réussi, en Tunisie, et qui ont permis aux gouvernants, à leurs parents, à leurs associés, à leurs protégés de dépouiller les indigènes de terres achetées, de force, à vil prix, et revendues plus tard, avec des bénéfices scandaleux.

L'interpellation, dont la discussion a été commencée à la Chambre des députés, il y a quelques jours, et que les dirigeants de la majorité se sont empressés d'ajourner, c'est-à-dire de renvoyer aux calendes tunisiennes, a levé un coin du voile cachant ces agissements de ban-

(1) *La Revue* (ancienne *Revue des revues*) n° du 1^{er} mars 1908, pages 67 à 75.

dits, dont la conséquence est la haine, vouée, par les Arabes dépouillés, à tous les Français, conséquence qui se fera cruellement sentir le jour où le choc de l'Allemagne et de la France nous contraindra, fatalement, à dégarnir l'Afrique de troupes et à demander aux enfants de l'Islam le concours de bras qui se sont montrés si solides à Wissembourg, à Frœchwiller, où ils nous auraient assuré la victoire si nous avions été commandés par des généraux, même médiocres, et non par des ignorants des premiers éléments de la guerre.

Mais cette question des brigandages, commis en terre africaine, est trop importante pour être traitée au cours d'un article ; je la reprendrai, à son heure, et mettrai le nez des coupables dans leurs immondices.

De même, je ne veux pas, aujourd'hui, faire le calcul des millions déjà engloutis dans le gouffre de cette triste aventure marocaine : je ne manquerai pas d'aligner les chiffres, en temps voulu, et l'on demeurera effrayé d'un gaspillage de moyens financiers qui appauvrissent notre pays pour le seul profit des vilains personnages dont je viens, quelques lignes plus haut, de tracer le portrait, de signaler les projets d'affaires.

Après avoir rappelé que, dans « le Guépier marocain », j'avais prédit l'entrée en scène des Allemands, profitant de cette expédition mal préparée « pour nous attaquer, en France, au moment qui leur conviendra le mieux (1) », ce qui a failli arriver l'été dernier ; après avoir rappelé que j'ai mis en garde mes compatriotes contre ceux qui affirmaient la facilité de la conquête du Maroc (2),

(1) *La Revue*, n° du 1^{er} mars 1908, p. 68

(2) *Ibid*, pp. 68, 69, 72 et 73.

(nous en mesurons les difficultés puisque, hier encore, nos troupes étaient obligées de livrer un combat, à quelques lieues de Fez) je m'arrête à la dernière de mes prédictions. Voici ce que j'écrivais : « Il faut compter avec un ennemi invisible, insaisissable, qui anéantit les plus belles armées : la maladie (1) ! »

Hélas ! cet ennemi a fait sa lugubre apparition, non pas sous la forme foudroyante qu'il affecta en 1859, après la guerre d'Italie, quand il terrassa, en trois semaines, la petite armée que le général de Martimprez était chargé de conduire contre les Beni-Snassen, puisque, en raison de la mort de 10.000 soldats français fauchés par le choléra, on fut contraint de battre précipitamment en retraite, d'abandonner les abords d'Oudja et de rentrer dans la province d'Oran ; mais la maladie, en 1911, pour ne pas être aussi meurtrière, n'en continue pas moins ses ravages parmi nos pauvres soldats du Maroc. Le choléra sévit durant peu de jours en 1859 ; les fièvres, les dysenteries, les affections de tous genres se sont installées dans nos campements et nos casernes marocaines, y faisant, sans relâche, de nouvelles victimes.

Le ministre de la Guerre, qui raconte tant de choses inutiles à la Chambre, devrait bien lui faire connaître le nombre de soldats morts par le feu, par la maladie, blessés, amputés, atteints d'affections incurables ou mis dans l'impossibilité de continuer leur service militaire, par suite de leur présence au corps expéditionnaire.

Un officier des troupes coloniales m'affirmait que deux des régiments de cette arme avaient complètement

(1) *La Revue*, p. 73. — Voir aussi, pp. 73 à 75.

fondue depuis le commencement de la campagne (1). On se garde bien, en haut lieu, de nous informer de cette situation. Un grand chef de la marine, qui a séjourné à Casablanca, me disait, dernièrement, devant témoins, que les malheureux troupiers français, passant dans cette ville ou y bivouaquant, étaient, à peu près tous, atteints de la syphilis. Les femmes *ad hoc* de cette ville et du Maroc, Espagnoles ou Mauresques, sont avariées ; les clients ou les amoureux n'ayant pas à choisir, pas un n'échappe à la contagion et c'est, pour le restant de leur vie, que la santé de ces malheureux enfants est perdue. Aucune mesure n'a été prise pour les préserver ; le service sanitaire, pour cette maladie, de même que pour les autres, a été complètement négligé par une administration qui ne sait jamais prévoir, par des ministres qui n'ont des yeux que pour regarder les fantoches du Palais-Bourbon.

Quant à la fièvre typhoïde, aux maladies des voies respiratoires, elles ne chôment pas, non plus, surtout la première. Et cela se comprend. En ce moment, on ne fait pas campagne, on ne se risque point à aller chercher, dans leurs montagnes, dans leurs ravins, dans le désert les peuplades insoumises ou celles qui se sont retirées devant nos colonnes marchant sur Fez. Alors, l'autorité militaire, par l'ordre venu de Paris, a commencé les constructions de routes devant faciliter les opérations de guerre auxquelles il faudra bientôt se livrer. Seulement, personne n'ignore le danger de faire exécuter, par des Européens, pareils travaux de terrassements en des

(1) Voir *infra*, pp. 126 à 131, les notes d'un officier général.

pays où les microbes abondent sous le sol encore vierge. Toutes les fièvres s'abattent sur les travailleurs et, malgré les ordres des ministres, il faudra quand même s'arrêter, faute de bras. La grève de la mort aura raison des criminelles fantaisies de nos maîtres.

Mais, ici, comme la chose est d'importance, comme l'on ne doit rien négliger pour que le pays sache où l'ont mené, où le mèneront les fauteurs de l'expédition marocaine, je vais donner les notes, littérales, rédigées par une très haute personnalité militaire, notes qu'il a bien voulu me communiquer dans l'intérêt de la vérité, de la France :

Un médecin inspecteur général a été récemment envoyé en mission au Maroc. C'est qu'en effet la situation sanitaire des troupes expéditionnaires est depuis longtemps déplorable. Les déchets sont effrayants, du fait de la maladie. Or, en l'espèce, l'administration de la Guerre est coupable d'imprévoyance et d'impéritie : tous les témoignages sont concordants à cet égard. D'ailleurs, si le service de santé et celui des transports ont manqué du personnel et des moyens nécessaires, il y a eu aussi des erreurs dans l'organisation des colonnes et l'emploi des troupes d'origines différentes. Les mécomptes qui en résultent sont leçon de choses à laquelle il faut réfléchir et, comme parler franc est un des bons moyens de servir son pays, il convient que l'administration, le commandement, les états-majors fassent leur profit de ce qui s'est dit, se répète en toute honnêteté. Cela prouve, une fois de plus, que l'expérience ne s'improvise pas.

Un certain manque de clairvoyance, de méthode, de sens pratique, joint à des négligences, a été cause que, dès le mois d'août, au Maroc, les déchets furent considérables et que certaines troupes, surtout européennes, étaient hors d'état de poursuivre de nouvelles opérations. A cette époque, le bruit courait au Maroc que de nombreuses doléances, presque des

révélations sensationnelles, avaient leur écho dans la presse. Du reste, des articles circulèrent, dont l'un se terminait ainsi : « Nous courons à une catastrophe. »

Dans les postes, la formule était courante : « C'est un nouveau Madagascar. »

Les coloniaux, en dépit de qualités spéciales, surtout au combat, furent en partie cause de cet état d'esprit. Peu préparés au mode d'existence des troupes d'Algérie, peu entraînés aux petites misères africaines, ils n'ont sans doute pas été suffisamment ménagés, au début, par des chefs de colonne, habitués à des troupes qui ignorent la défaillance et qui, dans les épreuves, savent du moins se taire.

Les artilleurs, eux aussi, ont fourni un assez fort contingent de malades : ce sont presque tous des appelés, trop jeunes pour l'endurance physique et morale. De même, les soldats du train. Il est vrai que leur métier fut très rude.

Les zouaves ont été fatigués; mais ils sont peu nombreux. Les tirailleurs ont fait l'admiration de tous leurs voisins, surtout des coloniaux. Ils ont tous les éloges pour assumer, le sourire aux lèvres, la plus large part des fatigues. Les indigènes sont à peu près indemnes; mais on pouvait toujours craindre que, par le contact permanent, ils ne fussent finalement atteints.

A Fez, à Meknès, en août, il y avait 3 décès, par jour, alors qu'on évacuait sur l'arrière tous les malades pouvant supporter le voyage; Lalla-Ito, Medhia ont été très éprouvés. Des convois de 70 à 120 évacués passaient à Tiflet où il y eut 4 décès en huit jours. Même proportion à Souk-el-Arba.

Typhoïde, dysenterie, abcès du foie dominant, avec cas parfois foudroyants. Qu'on y ajoute les ravages de la syphilis ! Dans un bataillon de coloniaux passé à Tiflet pour Souk-el-Arba, distant d'une étape, un lieutenant, très bien portant, est enlevé en quatre jours par une dysenterie et un abcès du foie. Peu après, le commandant du bataillon était évacué pour dysenterie. Une compagnie coloniale de Tiflet, commandée pour escorter un convoi, n'avait guère plus de 70 hommes en état de marcher, même sans sac. Sur ce nombre, une ving-

taine de soldats montèrent sur les voitures avant le vingtième kilomètre : trois mois auparavant, elle avait débarqué à l'effectif de 200 hommes. Son bataillon n'eût guère représenté, pour une opération sérieuse qu'une forte compagnie.

Il apparaît évidemment que, pour une expédition du genre et de la durée de celle du Maroc, des contingents brusquement transplantés de France, ainsi que des troupes mélangées, donneront toujours des mécomptes : la maladie latente suit la troupe. Elle éclate sous l'influence de la fatigue, du climat, des privations; elle se propage par le manque de soins et infecte le milieu. Toutefois, on pouvait en retarder et restreindre l'éclosion et la propagation.

Il semble qu'au début on n'ait pas assez ménagé les Européens. Deux bataillons coloniaux, particulièrement éprouvés, sont allés, avec des tirailleurs, de Rabat à Fez. Ils les ont suivis partout, sac complet sur le dos, y compris la demi-couverture. Jamais, en Algérie ni au Maroc, les tirailleurs n'ont été aussi chargés. Jamais, en colonne, ils n'ont porté la couverture sur le sac, surtout en saison chaude ! A quoi bon, puisque toute compagnie indigène ou européenne avait été dotée de trois voitures ou de dix mulets de bât pour porter deux jours de vivres, orge et bagages ?

Après trois semaines de veilles, marches et combats, ces bataillons sont arrivés à Fez, exténués. Dieu sait, cependant, ce que portaient voitures et mulets !

Les coloniaux acceptèrent péniblement la galette de farine cuite sous la cendre (kessera). L'Algérien, habitué aux privations nécessaires, la mange sans récriminer, faute de pain, bien qu'on se soit plu à croire qu'il s'en contente volontiers. Les troupes, parties de Kenitta, vers le 10 mai, furent à Fez, le 20 et en repartirent le 18 juin, — toujours sans pain. Les fours n'y arrivèrent que le 25 soit plus d'un mois après la formation de la garnison. Meknès n'en eut que vers la mi-juillet.

Les trois colonnes de l'avant, ainsi que les garnisons de Meknès et de Fez, c'est-à-dire les troupes sensiblement les plus éprouvées par la maladie, n'ont mangé, pendant deux mois environ, que la kessera, parfois du biscuit.

Que de fois a-t-on distribué aux coloniaux leur ration de farine sans bois de cuisson ? Ignorait-on que le bois fût de première nécessité ? Hors de la marmora, pas de bois ! Dans les périodes d'hostilité, on faisait sa provision avant de flamber les douars : charrues, perches, toitures de gourbis, figuiers, etc. Mais, après l'aman : respect aux propriétés ! La maraude s'imposa parfois : il faut vivre. A Fez, à Meknès où les consignes furent particulièrement sévères, les Algériens récoltèrent, dans le camp, les excréments de chameau ou de vache ; mais les Européens répugnaient à ce procédé et ne se nourrissaient pas.

Comment expliquer que, dans des villes comme Fez et Meknès, dans des régions habitées, où l'on est maître par les armes, on soit impuissant à pourvoir les troupes du nécessaire, des moyens de vivre, fût-ce par la force ? Reprochera-t-on jamais à un chef d'avoir imposé des réquisitions, surtout remboursables, quand elles répondent aux besoins du soldat ? Il y avait du bois sur pied, à portée de tous.

S'agit-il du service de santé ? On voyait, par la chaleur, soigner des typhiques sous le marabout simple, alors qu'en Algérie le marabout double est de règle, en été comme en hiver.

Vingt-deux jours après l'installation du poste à Tiflet, en juillet, des convois y arrivaient tous les quatre jours. Pas une tinette n'existant, on voyait, autour des tentes de l'ambulance, à même le sol, et garnis, des « pots qu'en chambre on demande ». Un malade avait-il un besoin ? L'infirmier allait chercher le pot, puis... le reportait au dehors. Près de ce dépotoir, noir de mouches, tout le monde circulait avec une répugnance atténuée par l'habitude. Le bain ? Des typhiques sortaient de la tente, nus, en plein air, s'allongeaient sur une couverture mouillée, posée sur le sol. On les recouvrait d'une seconde couverture mouillée. D'autres fois, sous la tente, on les arrosait avec l'eau d'un bidon !

Dans ces conditions, quel effet peut produire, si bon que soit le naturel qui les dicte, des recommandations pour faire bouillir l'eau ? Avec quoi et comment, d'ailleurs ? Ce qui

eût mieux valu, c'était l'envoi de matériel aux ambulances.

Vers juillet, un hôpital de campagne fut assez bien installé et approvisionné à Fez. Il en fut tout autrement à Meknès où, du reste, la mortalité fut grande. Un sous-officier, qui y fut soigné huit jours en fit un tableau presque sinistre. « C'est, dit-il, la maison du désespoir. On y entend les plaintes incessantes, les pleurs des condamnés ! Tout manque, pas de soins, pas de médicaments ! Blessés, typhiques, dysentériques vénériens, fiévreux..., c'est le péle-mêle : tous, à la gamelle indistinctement. C'est-à-dire que la station n'est pas outillée pour donner d'alimentation spéciale (hors le lait, probablement). D'ailleurs, le personnel est débordé. »

S'agit-il de transport ? On met les malades ou blessés, deux à deux, sur des arabas, avec ou sans ressorts et... fouette, conducteur, pendant quatre étapes ! L'araba n'est pas couverte : soleil, poussière, misère, dépression morale, mauvaise humeur.

A Fez, dès les premiers cas de diarrhée, le commandement ordonne l'allocation journalière d'une ration de thé pendant quinze jours. Il omet de dire quel service assurera la distribution : Administration ou Santé.

L'officier d'administration achète 200 kilogrammes de thé, puis invite le service de santé à en prendre livraison et à le distribuer. Ce service, qui, en principe, est en effet chargé des distributions hygiéniques, refuse de prendre le thé, alléguant qu'il est assez grand garçon pour faire lui-même ses achats ; puisque l'officier d'administration a acheté, il n'a qu'à distribuer. L'officier répond que les distributions hygiéniques ne sont pas de son ressort... Dans la dispute, on n'a oublié qu'une chose, c'est qu'il importait que les soldats bussent du thé et ils n'en ont pas bu ! Les 200 kilogrammes sont restés. Cela amène à dire qu'il ne suffit pas de donner des ordres, il faut s'assurer de leur exécution.

Dans ce grenier qu'est la vallée de Sebou, comment n'avoir pas pu nourrir les animaux ? On comptait trouver sur place l'orge nécessaire. Or les silos avaient été vidés. D'autre part, le pays fait surtout du blé. Tant que les récoltes étaient en

herbe, on avait la moisson. Mais à Fez, à Meknès, une fois la moisson faite, on a continué de ne donner que demi-ration. On a nourri de forts chevaux avec 4 kilogrammes d'orge, sans foin, souvent sans paille, des mulets avec 3 kilogrammes, rien de plus. Les pauvres bêtes mouraient de faim. C'est ainsi qu'une batterie coloniale, entrant à Tifflet, causa une véritable stupeur ; attelée de squelettes, elle était comme hors de service. Et cependant, trois jours après, la ration était réduite de moitié. Heureusement, un sursaut s'est produit : il a suffi de montrer quelque énergie et de réquisitionner l'orge à 12 francs les 100 kilogrammes pour en avoir largement. Les chameaux ont perdu, par la faim, le tiers de leur effectif, — dans un pays qui regorge de céréales !

De toute cette misère, la faute n'est pas à l'Intendance qui, à l'arrière, notamment à Rabat et à Medhia, a fait des prodiges. Mais elle a été mal secondée par le service des étapes et, à l'avant, par ses agents administratifs. Et puis, il y a eu, en outre d'un certain décousu imputable à des influences étrangères aux nécessités militaires, quelque imprévoyance due à l'unique préoccupation, pour le commandement, de l'action par les armes. Or le coup de force n'a chance de réussite qu'à la condition d'amener, pour le donner, des hommes en bon état physique et moral. Sans doute, les nécessités tactiques priment toutes les autres et les besoins de la vie journalière ne sauraient jamais intervenir au point d'entraver le commandement dans ses projets, plans et décisions ; mais il y a des limites auxquelles le commandement et les états-majors doivent prendre garde. L'effort fourni, le résultat obtenu, il convient de donner à la troupe les moyens de se reconstituer, de reprendre son équilibre, ne serait-ce que pour lui permettre de se préparer à un nouvel effort.

On comprend, maintenant, pourquoi j'avais raison d'écrire, tout à l'heure, que la « grève de la mort » se chargerait de tarir les sources du recrutement du corps expéditionnaire du Maroc.

Oui, je vois venir le temps où notre armée d'occupation, de conquête sera réduite à la portion négligeable. En effet, jusqu'à ces jours derniers, le gouvernement français était parvenu à embaucher, pour le Maroc, sous l'appât d'avancement, de récompenses, de croix, de médailles, les vaillants, les ardents de l'armée qu'énervait l'oisiveté des garnisons de la métropole. Maintenant, les volontaires se font rares, en attendant qu'il ne s'en présente plus. D'abord, la plupart de ces vaillants, de ces ardents sont partis pour le Maroc, y sont morts ou tombés malades ; ensuite, la perspective de tracer des chemins dans un pays malsain, au lieu de tirer des coups de fusils, ne séduit pas ceux qui ne sont pas encore décidés à partir et que l'espoir de se battre aurait entraînés loin du pays de France.

Et ces engagements, ces prélèvements de force vive sont encore une funeste conséquence de cette funeste expédition. Ne voit-on pas le danger qu'il y a, pour la valeur de notre armée, à tirer de nos régiments le plus pur de leur sang ? Ce sont, justement, ces jeunes ambitieux, dans le bon sens du mot, ces friands de la lutte, chefs ou soldats, qui donnent à la troupe, où ils sont incorporés, l'ardeur, la vigueur, la force guerrière assurant le succès d'une marche, d'un assaut, d'une charge, d'une poursuite. Les braves entraînent les timides, les forts soutiennent les faibles, les convaincus convertissent les incrédules et conduisent la masse à la bataille, à la victoire. Aujourd'hui, ces éléments moraux, ces facteurs du bon combat, ces entraîneurs d'hommes ont quitté le régiment, pour aller se faire tuer, ou mourir sur un lit d'hôpital improvisé, là-bas, au pays des fanatiques, des

guerriers indomptables, qui reste à conquérir et dont les étrangers, à commencer par les Allemands, profiteront autant que nous qui y auront semé stupidement, naïvement, inutilement, notre or et nos soldats !

On reconnaîtra, plus tard, quelle cause d'affaiblissement pour l'armée française aura été cette déplorable saignée, opérée sur nos régiments, par ces engagements de volontaires. Puisque nos gouvernants voulaient le Maroc, ils n'avaient qu'à imiter Louis-Philippe, la République de 1848 et Napoléon III ; ils n'avaient qu'à désigner des régiments qui auraient débarqué en Afrique et brisé les résistances de Moulay-Hafid, d'abord, de ses sujets révoltés, ensuite. C'est alors que les électeurs auraient fait un beau charivari : on aurait entendu un beau concert de cris, d'imprécations si le paysan, si l'ouvrier, si le bourgeois avaient vu leurs fils partir pour conquérir le Maroc au profit des tripoteurs radicaux-socialistes et de leurs amis et associés de la Haute-Banque !

Tant qu'il ne s'agit que de faire briser les os des contingents bronzés, noirs ou jaunes, que de sacrifier les troupes dites coloniales, ces intelligents électeurs demeurent indifférents ; mais si ce sont leurs enfants que l'on mène à l'abattoir ou à l'hôpital, ils n'entendent plus de la même oreille, ils se révoltent et font comprendre à M. le député que sa réélection dépend de sa soumission aux ordres que ses mandants lui signifient.

Dans ces conditions, il va de soi que les conquêtes coloniales ne peuvent être faites que par une armée spéciale ; le malheur est que son recrutement n'est pas intarissable et que ses cadres ne sont obtenus qu'aux dépens de l'armée métropolitaine.

Un dernier danger, le plus grand. Tous les Français, ayant un peu médité sur les causes de nos désastres de 1870, ont reconnu que les guerres d'Algérie, où le seul courage permettait de remporter la victoire, avaient déshabitué nos officiers, nos généraux, de l'étude de la grande guerre; aussi, quand ils se sont trouvés en présence d'adversaires au courant des méthodes des grands capitaines, surtout de celles de Napoléon I^{er}, ont-ils fait pitoyable figure. En dépit de leur vaillance, de la bravoure de leurs soldats, ils se sont fait battre à plate couture et la France en meurt, hélas! à l'heure présente!

Eh bien, ces oublis des leçons de la grande guerre seront la suite fatale des habitudes contractées dans les petites guerres coloniales, et j'avoue que je frémis à la pensée qu'un général, dont l'expérience militaire n'a été acquise que dans ces luttes contre sauvages de toutes couleurs, a été mis à la tête des armées nationales et sera chargé de diriger la gigantesque bataille entre la France et l'Allemagne. C'est de la pure aberration; c'est bien le cas de répéter que les dieux rendent fous ceux dont ils ont décrété la perte.

En résumé, l'expédition du Maroc, conçue, préparée par les tripoteurs gouvernementaux et financiers, a déjà failli nous amener la guerre avec l'Allemagne dans des conditions que je ne parviens pas à croire favorables pour nous, en dépit de mon désir de croire aux assurances de victoire que d'aucuns, un peu légèrement, prodiguent aux patriotes. Elle a failli nous brouiller et, peut-être, elle nous brouillera avec l'Espagne, au grand avantage de nos mortels ennemis. Elle a engendré cet accord — le mot est joli — franco-allemand, source de contesta-

tions de tous genres, qui nous coûte, comme entrée de jeu, une grande partie du Congo, nous impose de lourdes charges et ne nous fait bénéficier que d'un protectorat chimérique, ne nous rapportant rien de tangible.

En attendant, il est une chose indiscutable, c'est que nous dépensons, tous les jours, des millions sur cette terre fatale et que nous en faisons un abominable cimetière des plus courageux de nos enfants. Que ceux dont l'égoïsme, la rapacité, nous ont engagés dans cette désastreuse aventure soient maudits par tous les bons Français !

ALFRED DUQUET.



LE mode qui prévaut encore revient, au fond, à tenter la réorganisation temporelle indépendamment de la spirituelle ; c'est-à-dire à construire l'édifice social sans bases intellectuelles et morales. De là résulte, pour satisfaire aux justes exigences populaires, la préférence stérile et subversive accordée aux mesures politiques proprement dites, dont l'efficacité semble immédiate. Au contraire, le positivisme est pareillement conduit à faire prévaloir l'influence paisible et certaine, mais indirecte ou graduelle, du sentiment et de la raison, secondée par une sage opinion publique, sous l'impulsion systématique des vrais philosophes, assistés d'une libre adhésion populaire.

AUGUSTE COMTE.

Revue des Opinions, des Faits et des Idées

A PROPOS DE LA GUERRE ITALO-TURQUE

Il y a quelque temps, le grand apôtre italien de la paix, E. T. Moneta, président de la *Società internazionale per la Pace : Unione lombarda*, adressait dans sa revue, *la Vita internazionale*, aux pacifistes de tous les pays, une admirable lettre où, leur rappelant avec une noble fierté l'œuvre qu'il a entreprise depuis vingt-cinq ans, et à laquelle il reste dévoué, malgré l'échec plus apparent que réel qu'inflige à cette œuvre la guerre italo-turque, il les adjurait de rester groupés et unis dans la même foi indéracinable au triomphe final de leur idéal commun, car la discorde entre eux serait le pire des maux, portant en soi la ruine de la plus sainte des causes.

« La guerre italo-turque, disait-il à peu près, est désormais un fait irrévocable ; sous peu, d'une manière ou de l'autre, elle aura pris fin, et quelle que soit l'appréciation qu'on fasse de cet épisode d'histoire, selon la diversité des opinions, il sera limité ou même heureusement surpassé dans ses conséquences... Chers amis, préoccupons-nous de l'essentiel, de ce qui est la raison même de notre propagande, c'est-à-dire du

triomphe de la doctrine ayant pour but le rapprochement des peuples d'Europe... Travaillons à créer une conscience collective, une *communis-opinio*, prélude significatif de l'accord durable des peuples en un prochain avenir. »

Quelques jours après, dans le même organe, Moneta publiait un bel article intitulé : « De l'Hosanna au Crucifiement », dans lequel il se plaignait que l'Italie, après avoir été encensée et couverte de fleurs, cette année même, par les plus illustres représentants des nations européennes à l'occasion du cinquantenaire de son *Risorgimento*, soit maintenant, à l'occasion de la guerre avec la Turquie, l'objet des plus graves injures qui lui viennent de toutes les parties de l'Europe, sauf de la France.

« La France, disait-il, notre sœur latine, est la seule de toutes les grandes nations qui soit restée fidèle à la glorieuse réputation qu'elle s'est faite, à travers les vicissitudes de l'Histoire, et qu'elle n'a jamais démentie, de nation chevaleresque par excellence. »

Quant au concert d'imprécations qui, de partout ailleurs, se sont élevées contre l'Italie, en même temps que des hymnes d'enthousiasme entonnés pour la Turquie, il les attribuait surtout à la Maçonnerie.

« Le coup d'état Jeune-Turc, disait-il, fut accompli sous les auspices de la Maçonnerie, et la Maçonnerie resta, depuis lors, comme la tutrice de la jeune Turquie, bien que celle-ci ne se soit pas montrée beaucoup meilleure que l'ancienne. »

Moneta notait enfin qu'aucune grande nation n'avait d'ailleurs échappé aux violentes critiques des nations

adverses. C'est ainsi que, dans la première moitié du dix-neuvième siècle, l'Angleterre était surnommée la *perfide Albion*; que la France, après le désastre de 1870, s'entendait répéter ces deux mots cruels : *Finis Gallia*; que contre Bismarck et l'Allemagne il n'est pas d'invectives qui n'aient été lancées.

Il concluait :

« Elle passera aussi cette réprobation contre l'Italie; mais il importe pour nous, comme pour les autres, que l'éducation publique soit relevée, que le respect mutuel soit accru, qu'on ne se laisse pas aller avec trop de facilité à l'injure, parce que, toute cause produisant son effet, l'effet d'une propagande d'antipathie et de haine n'a rien de commun avec l'amour... Et surtout que celui qui a péché ne jette plus la première pierre aux autres. »

NOS GENS DE LETTRES

Le dernier bulletin de l'*Association des commis-libraires* nous apprend qu'il s'est fondé une *Ligue contre l'emprunt des livres*. Les fondateurs sont MM. Paul Reboux et René Blum. Le siège de la ligue se trouve à Paris, 42, rue de Clichy.

Pour enlever aux gens la tentation de prêter leurs livres, on invoque sept considérations différentes (elles sont numérotées dans le manifeste). Mais nous croyons bien que la pensée inspiratrice se révèle toute dans ces lignes :

Ces emprunts étant faits le plus souvent par des personnes pour qui trois francs comptent à peine, et qui, afin de se pro-

curer tout autre agrément intellectuel, n'hésitent pas à dépenser des sommes beaucoup plus importantes, *chaque emprunteur peut être considéré comme un acheteur perdu, alors que, par réciproque, chaque emprunteur évincé pourrait devenir un acheteur gagné.*

Les adhérents reçoivent une sorte de diplôme qu'ils accrochent à leur bibliothèque et qui porte leur engagement d'honneur de ne jamais prêter leurs livres à personne.

Les fondateurs de la ligue sont évidemment convaincus que le métier d'auteur n'a rien de commun avec un apostolat.

NOTRE BUDGET

Dans une conférence faite au Musée social, sous la présidence de M. Émile Loubet, M. R. S. Carmichaël a dit :

« Il est manifeste que nous n'avons pas l'outillage public de transports d'un pays qui se respecte.

« Comment pourrait-il en être autrement quand les travaux d'entretien et neufs pour notre *navigation intérieure*, dépendant de l'État, sont dotés avec une parcimonie qui indique le peu de cas qui y est attaché ?

« C'est ainsi, depuis 1890, que les canaux, rivières et ports ont été pourvus, d'après les comptes définitifs approuvés par la Cour des Comptes, jusqu'à 1908 et annuellement :

« Pour l'entretien, d'une somme variant de 8 à 13 millions.

« Pour travaux neufs, d'une somme variant de 38 à

111 millions, tant en travaux ordinaires qu'extraordinaires.

« Sur un budget de 4 milliards et demi, c'est moins de 3,25 p. 100.

« Il y a, semble-t-il, dans notre budget, des ressources pour tout, excepté pour l'indispensable. »

« Maintenir notre outillage de transports dans sa situation actuelle serait vouer notre pays à une déchéance progressive, en raison de l'avance prise par nos principaux concurrents sur les marchés extérieurs, c'est-à-dire amoindrir notre influence dans le monde. »

Nous n'avons pas un budget d'administration; mais une proie pour la politiquerie, pour la bande qui exploite le pays. Chaque dépense utile diminue cette proie. C'est pourquoi le contribuable payera toujours plus d'impôts et pourquoi les services publics seront de plus en plus mal administrés. Et cela durera tant que le contribuable sera électeur. Il vote, qu'il paye! Le désordre est un luxe onéreux.

L'UNIVERSITÉ CONTRE AUGUSTE COMTE

En 1877, Paul Janet, philosophe d'État en Sorbonne, obligea M. A. Espinas à supprimer l'introduction historique de sa thèse, parce que celui-ci ne voulait pas « en effacer le nom d'A. Comte ».

Aujourd'hui, ces chevaliers de la Lumière et de la Vérité n'osent plus « ignorer » et « assassiner » le « roi de la pensée »; mais ils conspirent encore contre lui en le pillant et en le falsifiant.

PAR TOUS.

LA QUINZAINÉ POLITIQUE

Les préoccupations politiques, en cette fin d'année, se sont tournées du côté du Sénat.

Non que le renouvellement d'un tiers de cette assemblée ait suscité plus d'émotion que de coutume. En fait, dans l'immense majorité des départements, les sénateurs sont nommés par le préfet, et le scrutin n'a guère plus de valeur qu'un geste rituel. Gambetta, qui avait le secret des locutions à effet, s'oublia, un jour, jusqu'à sacrer le Sénat « Grand Conseil des Communes de France », sous prétexte que cette assemblée puisait ses origines apparentes dans les conseils municipaux. Le mot a fait fortune et a défrayé largement la logomachie des politiciens. Mais, à aucun moment de l'histoire de la troisième République, on ne s'est aperçu que l'esprit communal eût soufflé sur la seconde Chambre. Nos communes n'étant plus que de simples rouages administratifs, ç'aurait été merveille qu'elles eussent réussi à manifester quelque sursaut de vie par le moyen de la délégation sénatoriale.

Il serait peut-être excessif de prétendre que le Sénat français est mûr pour délibérer sur la sauce à laquelle il convient de mettre le turbot du président de la République. Son insignifiance croissante ne s'en trouve pas

moins hors de conteste. Tous les politiciens y viennent chercher un sûr abri contre les aléas du suffrage universel et s'y abandonnent à la paix des digestions faciles. Qu'est-ce que le Sénat ? Une chambre d'enregistrement pour les lois sectaires, ardemment voulues par l'oligarchie dominante. Une chambre de retardement pour celles qu'on fait miné de désirer violemment et qu'on est peu pressé, en somme, de mettre en vigueur. Toute dignité et tout prestige se sont retirés de l'un et de l'autre rôle. L'utilité politique et sociale a suivi le même chemin que la dignité. Il y a encore des sénateurs, il n'y a plus de Sénat. La réunion qui siège au Luxembourg n'est pas plus un Sénat, dans la belle acception du mot, que, suivant la plaisante remarque de Voltaire, un consul français, à Alep, n'est l'équivalent d'un consul romain.

Néanmoins, il est advenu, dans les derniers jours de l'année 1911, que le Sénat français a éprouvé quelque velléité d'affirmer son autonomie et de revendiquer son droit périmé. On escomptait, dans les milieux politiques, qu'il ratifierait purement et simplement, le fameux traité conclu par MM. Caillaux et de Selves avec l'Allemagne. Qu'eût pu dire le Sénat, à propos de la session du Congo, qui n'eût été dit à la Chambre des députés ?

Le Sénat renferme tout un lot de personnages consulaires, un peu oubliés, mais qui ont eu leur moment de puissance et de notoriété. Méline, Charles Dupuy, Ribot, Poincaré, Clemenceau ! Tous ont brillé au premier rang, à différentes époques de la République parlementaire. Talentueux, intelligents, diserts, ils ne se recommandent point par le caractère. Mais ils estiment, non sans quelque raison, que les nouvelles cou-

ches de politiciens n'égalent pas les précédentes. S'ils sont impuissants à conjurer la décadence des institutions, celle-ci ne laisse pas de leur être sensible et douloureuse. Leur courage s'est haussé jusqu'à évoquer à leur barre l'ensemble de notre politique étrangère depuis dix ans. Leur surprise est non feinte de constater que nos relations extérieures ont pris mauvaise tournure, pendant qu'ils s'absorbaient dans les incidents d'un Kulturkampf sans grandeur. Ils ont cette impression que le traité franco-allemand aboutit à une diminution morale de la patrie. Ils veulent savoir comment et pourquoi. Et l'enquête, qu'ils ont instituée, cause des pleurs et des grincements de dents parmi les politiciens d'arrondissements.

Il faudrait louer, sans réserve, les Pères Conscrits de s'être ainsi établis au point de vue d'ensemble, si l'on avait la certitude que leurs habitudes parlementaires leur permettent de s'élever assez haut pour dominer les événements et se rendre maîtres de la synthèse.

Cette certitude, nous ne pouvons l'avoir. Il s'agit moins, en effet, de se livrer à un robuste et sévère examen de conscience national que de faire le procès d'hommes et de ministres qu'on veut discréditer et remplacer.

Depuis dix ans, trois facteurs, en fonction et en dépendance les uns des autres, ont agité le monde occidental.

Une question d'équilibre, d'abord.

Le rapide accroissement, militaire, industriel et démographique de l'Empire allemand a détruit, en Europe, l'équilibre né du traité de Francfort. Par la force même

des choses plutôt qu'en vertu d'un propos délibéré, l'Angleterre a été amenée à se joindre au groupe que formaient déjà la France et la Russie. Le contre-poids ne valait plus. Il a fallu le renforcer.

Le problème colonial.

Dans son beau livre sur l'Afrique, Deherme a révisé les conclusions comtistes sur la politique coloniale. Il a montré que ni la surpopulation, ni les nécessités commerciales, ni la surabondance des capitaux, ni la volonté de puissance des nations n'étaient les causes prépondérantes de l'expansion coloniale. L'homme s'agite et l'humanité le mène. A leur insu, peuples et gouvernants européens s'évertuent à la mise en valeur de la planète et, par cette voie, à la solution de ce qu'on a appelé la question sociale. Ils sont agis plus qu'ils n'agissent. Ils ont à se défendre contre le péril jaune et à exercer une action positive en Afrique.

Les crises intérieures.

En Russie, en Allemagne, en Angleterre, en France, tout se trouve en mouvement et en devenir. Les vieilles institutions sont ébranlées et menacées. Ici, l'on s'engage dans la phase parlementaire, ailleurs l'on passe de la phase parlementaire à la phase démocratique, ou, plus exactement, anarchique. Les gouvernements sont moins sûrs de leurs desseins et des moyens de les accomplir. L'incohérence n'est pas seulement un mal français. Elle sévit, à des degrés divers, chez toutes les nations occidentales.

Si l'on envisageait, séparément, l'un de ces trois facteurs et si l'on persistait à ne pas tenir compte de leurs mutuelles réactions, l'on risquerait de porter un juge-

ment faux et incomplet sur les résultats de notre politique extérieure. Sans doute est-il malaisé de mesurer l'intensité de ces réactions, mais c'est déjà quelque chose que d'en faire état. Croit-on, par exemple, que sans la crise intérieure allemande, la France n'eût pas éprouvé plus durement la loi du plus fort et que si l'Angleterre n'était point en proie à un accès démagogique, nous n'aurions pas trouvé, dans son aide, plus de ressources pour la résistance.

Notre action marocaine, laquelle—il faut le dire hautement—se trouve dans la ligne de notre politique traditionnelle, sur la pente de nos destins naturels, est la résultante de trois composantes. Née d'un besoin immanent d'expansion coloniale, elle a été traversée, altérée, par une rupture d'équilibre européen et par les sautes de la politique intérieure, chez nous-mêmes, en Allemagne et en Angleterre.

Malheureusement, la situation intérieure de la France s'avère plus fâcheuse encore qu'outre-Manche et outre-Rhin. C'est en France que l'instabilité et l'imprévoyance ont atteint leur summum. Le peuple-chef n'a pas de chefs. Il eût pu et dû conduire souverainement les événements. Trop souvent, il y a joué un rôle instrumentaire et passif. La cession d'un morceau du Congo, en échange d'un protectorat, amoindri et atténué, sur le Maroc, n'a rien de reluisant. Il nous était facile d'obtenir mieux. Et c'est une piètre consolation que celle qu'on se donne en alléguant que l'Allemagne n'a peut-être pas réussi à tirer contre nous tous les avantages de sa position. Le pire qui n'est pas advenu et qui aurait pu advenir ne compense guère le mal trop patent. Mais com-

ment la France l'eût-elle emporté, livrée qu'elle était à la fantaisie discrétionnaire de fantoches grotesques, qui, se succédant au quai d'Orsay, de quatre mois en quatre mois, y ont fourni la preuve trop surabondante de leur ignorance et de leur incapacité déplorables ?

Si les hauts commissaires, que le Sénat a chargés de rechercher les responsabilités, allaient jusqu'au bout de leur mission, ils ne se déroberaient pas à l'irrésistible fatalité de cette double conclusion :

1° Le gouvernement parlementaire est aussi secret que n'importe quel despotisme. Il retient une somme de pouvoir absolu égale à celle dont dispose la première autocratie venue.

2° Il n'offre aucune prise à la recherche des responsabilités et ment à son principe originel : le contrôle des ministres par les élus et celui des élus par les commettants.

Qu'on se rassure. Le Sénat s'arrêtera à mi-route.

Les vieux parlementaires du Luxembourg sauveront la face et la mise. L'évidence même ne leur arrachera pas d'aveux.

Mais si l'épisode marocain ne fait pas tomber les écailles des yeux des Français et si la malfaisance du parlementarisme ne leur apparaît pas, ce sera à désespérer de leur conversion.

REMY ANSELIN.



La Vie à Landerneau=des-Lettres

LE CAS ÉLÉMIR BOURGES.

S'il n'y a à Landerneau-des-Lettres que des critiques inintelligents ou malhonnêtes et des écrivains vaniteux et impuissants, sur les hauteurs qui avoisinent la ville vivent quelques écrivains probes dont les gazettes ne parlent pas, que la foule ignore et qui, nobles hommes silencieux, sont vraiment, selon la forte expression de Carlyle, le sel de la terre.

Ces réflexions moins pessimistes que les dernières me sont suggérées par la lecture d'un petit livre que Jean Variot vient de consacrer à l'œuvre d'Élémir Bourges et qui fait autant honneur au grand poète qui l'inspira qu'au critique courageux qui osa l'écrire (1).

Élémir Bourges est l'auteur de trois romans épiques : *Sous la Hache* (2), *Le Crépuscule des Dieux* (3), *Les Oiseaux s'envolent et les fleurs tombent* (4), et d'un poème en prose ayant pour thème la délivrance de Prométhée, dont le titre est *la Nef* (5) et dont on doit dire

(1) *L'œuvre d'Élémir Bourges* (au *Mercure de France*).

(2) Vient d'être réédité par Arthème Fayard (collection à 0, 95).

(3) Stock, éditeur.

(4) Plon, éditeur.

(5) Stock, éditeur.

qu'elle apparaît formidable et s'apparente aux plus hautes productions de la littérature universelle.

Citer un écrivain est encore le meilleur moyen de le faire connaître. Quels commentaires peuvent valoir en effet tel fragment, si court soit-il, de l'œuvre même dont on parle.

De même qu'il suffit au botaniste d'une feuille ou d'une fleur pour reconnaître la plante, il doit suffire au critique ou à l'homme de goût, de quelques phrases d'un roman, de quelques vers d'un poème, pour juger si ce roman ou ce poème sont de l'espèce *géniale* ou de l'espèce *médiocre*.

Entre le génie et ce qui n'est pas le génie, il n'y a pas, comme on le croit trop, une différence quantitative, mais une disparité d'essence.

Il est aussi impossible à un homme, qui n'a que du talent, d'écrire une strophe parfaitement vivante et belle, que toute une œuvre géniale.

La grandeur d'Élémir Bourges est dans la moindre parcelle de son œuvre, j'espère qu'on s'en convaincra en lisant les quelques citations que je vais faire. S'agit-il de décrire, au début du *Crépuscule des Dieux*, le départ du duc Charles d'Este fuyant son palais devant l'armée prussienne, voici comment l'auteur s'exprime :

Toute la suite aussitôt monta dans les voitures, en même temps que les deux escadrons accouraient se ranger par derrière. Une immense couleur dorée enveloppait maintenant le ciel ; les pièces d'eau étincelaient frémissant à des souffles plus vifs ; mille cris d'oiseaux retentissaient.

Il (le duc) abaissa toutes les glaces et promena un

long regard sur ce qui l'entourait. Les parterres embaumaient l'air tranquille ; une fraîcheur délicieuse s'exhalait avec les vapeurs matinales ; quelque biche par intervalles bondissait au profond des taillis. Un soupir gonfla sa poitrine, puis il cria : « Partez », d'une voix forte, et les six chevaux détalèrent enlevés par les postillons, tandis qu'Arcangeli faisait claquer son fouet et que le duc Charles, après un suprême adieu à Vendes-sen déjà lointain, s'allongeait sur le divan turc en répétant, ainsi que dans un rêve : Le crépuscule des Dieux... le crépuscule des Dieux.

S'agit-il, au début de ce livre magnifique, *Les Oiseaux s'envolent et les fleurs tombent*, de peindre Paris incendié par les insurgés de la Commune, voici avec quelle simplicité grandiose, quelle volonté de ne fixer que l'essentiel, et cependant de *faire vivant*, Élémir Bourges chante (car son œuvre est un chant) :

Le ciel était extraordinaire. Une rougeur immense l'emplissait. Au-dessous, dans la confusion des toits, des flèches, des édifices, de grandes fournaises flambaient ; mais l'incendie, combattu tout le jour par les soldats de l'armée de Versailles, avait, à ce moment, on ne sait quoi d'immobile. La canonnade se taisait ; les deux partis harassés faisaient trêve ; la ville, au loin, semblait déserte. Le feu, livide et comme sulfureux, glissait sur les coupes en silence. Nulle lumière ne sortait de ces pâles gouffres de flammes, mais une obscurité rougeâtre qui laissait distinguer, de toutes parts, des solitudes affreuses et des ruines.

.....
Ah je le sais ! nous sommes loin ici de cette prétendue

originalité de nos écrivains modernes, qui sacrifient toujours la ligne à la couleur, et le rythme à l'image, et qui se croiraient déshonorés, si leur style trahissait par hasard quelque instinct sublime de la beauté. Le style d'Élémir Bourges, c'est celui de tous les hommes dont l'unité intérieure puissante ne peut s'exprimer que par les rythmes larges, héroïques, grandioses de la poésie épique.

Rien de petit, rien de mesquin dans son œuvre. Pensée dans la lumière, elle est une fresque lumineuse, où le détail est subordonné à l'ensemble, où chaque être, chaque chose sont à leur place, et se détachent sur le fond du tableau avec l'intensité de relief qui convient. Pas de descriptions oiseuses, pas d'incidents inutiles, une manière de peindre en quelques mots des personnages, qui est la grande manière de Tacite et de Saint-Simon et qui fait qu'ils oppriment notre mémoire. Voici le comte d'Oels avec « sa face comme écorchée, un énorme nez aquilin et des yeux de vautour pleins de feu et dévorants ». Voici Arcangeli, le ruffian, « grand, alerte et découplé de corps ;... impudent, le nez haut, les dents blanches, l'air d'un comédien de campagne, des bijoux de laiton partout, et les mains sales ».

Rien de médiocre non plus dans l'âme de tels individus, qu'animent toujours une vie prodigieuse, une intensité de passion véritablement extraordinaire, et qui, dans la vertu ou le vice, le rêve ou l'action, la pensée ou l'amour, tendent à l'absolu et révèlent la double nature angélique et démoniaque de l'homme avec cette vérité d'expression qu'il y a dans Shakespeare. Élémir Bourges a déclaré avec trop de modestie qu'il s'est fait l'écolier

de Shakespeare. « Nos récents chefs-d'œuvre, dit-il, avec leur scrupule de naturel, leur minutieuse copie des réalités journalières nous ont si bien rapetissé et déformé l'homme que j'ai été contraint de recourir à ce miroir magique des poètes pour le revoir dans son héroïsme, sa grandeur, sa vérité. »

Héroïsme ! Grandeur ! Vérité ! voilà trois mots qui se peuvent écrire en exergue au-dessus du titre de chacune des œuvres de celui dont Jean Variot dit avec justesse qu'il est le Maître actuel de la littérature française.

Tous les personnages de ces œuvres sont héroïques, tous sont grands, tous sont vrais, tous sont des incarnations caractéristiques de la vie, tous émeuvent en nous quelque chose de profond et nous révèlent la richesse, la complexité, l'infini de la nature humaine.

Ce qu'il y a de tragique et de fatal dans la passion, de mystérieux dans le sentiment, de sublime dans la pensée, d'éternel dans le rêve, Élémir Bourges nous le fait toucher. A côté du ruffian, du spadassin, de l'aventurier, du roi, de l'usurier, de la courtisane, du savant, du paysan, du marin, du bandit, son génie, qui peut tout oser, anime de délicieuses figures de songe tels que Claribel (*le Crépuscule des Dieux*), Tattiana, Josine, Isabelle (*Les Oiseaux s'envolent*), et mêle à la même action, les personnages du *roi Lear* et ceux d'un *Songe d'une nuit d'été*.

En face du héros qui veut posséder la terre comme l'étrange Floris, le poète dresse la pâle et mystique figure de l'archevêque José Maria à qui le ciel catholique ne suffit pas et qui désire étreindre autre chose, et l'homme du nihilisme scientifique, le savant Manès, dont la

sombre ironie juge le monde avec l'implacabilité froide d'un Méphistophélès.

Les Oiseaux s'envolent et les fleurs tombent, ce livre où il y a tout, la vie et la légende, le drame et le rêve, la lumière et l'ombre, l'enfer et le ciel, l'amour et la pensée ; la douleur et la joie ; toutes les passions, tous les sentiments, tous les drames, tous les songes, toutes les ivresses, toutes les extases ; tous les aspects de la terre, toutes les formes de la vie, tous les modes de l'être humain, est un livre absolument unique dans la littérature française d'où émanent les multiples enchantements que nous pouvons exiger d'une œuvre littéraire.

Élémir Bourges a enrichi ainsi le roman français de quelque chose qu'on ne connaissait pas avant lui, et qui ressemble à la musique des sphères, à la lumière élyséenne et au parfum des îles enchantées. Et ce faisant, il a élevé le genre d'un degré dans la hiérarchie des arts et il en a fait le poème épique et lyrique en prose. Balzac et Flaubert étaient trop sanguins pour être à la fois puissants et délicieux, et réussir complètement ce tour de force, d'exprimer fidèlement la vie et ce qui est plus haut que la vie.

Les idéalistes exsangues, par contre, n'arrivent pas à conférer à l'abstraction la vertu d'une chose vivante.

Élémir Bourges, homme complet, en qui le réalisme, puissant comme la matière, et l'idéalisme, subtil comme l'esprit, se sont rencontrés et harmonisés, a pu écrire une œuvre intégrale et faire chanter dans sa symphonie, par-dessus les voix graves qui expriment le tragique de l'existence terrestre, les voix suaves de la beauté pure.

Mais cela ne lui a pas suffi ; las sans doute d'avoir

donné la vie aux quelques centaines de personnages de ses trois romans, il a voulu se reposer des fatigues d'un tel enfantement. Il a choisi le repos le plus digne de lui : il a écrit *La Nef*. D'engendreur d'hommes, notre poète s'est fait engendreur de dieux ; ayant épuisé les sujets humains, il a exprimé (et de quelle manière !) le surhumain, le titanique, le colossal. S'identifiant à Prométhée enchaîné au Caucase par la vengeance de Zeus, il en a chanté les douleurs infinies, les espoirs indomptables, les joies libératrices.

Les Océanides, les Argonautes, les Hommes, les Bêtes, Héraclès, Atlas, les Mondes, sont les personnages gigantesques de ce drame formidable où sont confrontées les puissances divines et cosmiques, la Nécessité et la Liberté, la Justice et le Destin, Dieu et l'Homme, le Ciel et la Terre.

Je ne veux pas tenter l'analyse d'une pareille œuvre où toutes les religions et toutes les philosophies sont exprimées en symboles grandioses et que les métaphysiciens devraient lire pour apprendre enfin à comprendre ce qu'ils disent !

Pour ce qui est de la beauté de la langue, de la splendeur et de la puissance des images, de la solennité grandiose du rythme, lesquelles se soutiennent durant 350 pages, je crois qu'il n'y a rien de comparable dans aucune littérature européenne.

Je cite au hasard :

PROMÉTHÉE

*N'as-tu pas senti trembler la terre ! Ton cachot n'a
t-il pas résonné sous le tonnerre de ma voix annonçant*

la délivrance aux bêtes, aux hommes et aux géants ! Mille ans encore, mille ans, fils du Hadès, font le terme de ta longue attente. Io ! Io ! Jamais je ne me lasserai de publier le bonheur du monde. Que pour la quatrième fois les échos triomphants de Gaïa proclament le règne du Titan et la fin du mal universel ! Alors le ciel s'épanouira, le pleur éternel cessera. En vain Aidoneus brandira son sceptre du haut de son trône d'or ardent. Les murs de fer du Hadès crouleront. Et fuyant les feux et les supplices, vos pieds joyeux s'envoleront, ô fils de l'homme, jusqu'à ces îles des Bienheureux, voisines du rocher d'Atlas, où, sous leurs arbres aux pommes d'or arrosés de l'écume marine, les Hespérides harmonieuses vous attendent...

Si l'œuvre d'Élémir Bourges est extraordinaire, son destin littéraire ne l'est pas moins. Élémir Bourges, en effet, est à peine connu, ses livres ne se vendent pas, cet homme qui devrait occuper la première place, à laquelle il a droit, n'est le premier que pour une élite.

Si nous songeons qu'il ne s'agit pas là d'un auteur faisant des œuvres pour des initiés, mais d'un homme qui a écrit des romans *intéressants, amusants* même pour les gens qui ne sentent pas la beauté littéraire, et qu'ainsi Élémir Bourges est, de tous les écrivains contemporains, le seul peut-être qui puisse satisfaire à la fois le goût de la foule pour les péripéties romanesques et le goût de l'élite pour la belle matière et la belle forme, si nous songeons à cela, notre étonnement devient de la stupeur.

« Pourquoi cette situation étrange d'un homme con-

sacré, reconnu, jugé par l'élite de ceux qui connaissent et comprennent les plus hautes productions de l'art ? Pourquoi ses œuvres, à propos desquelles on a prononcé, non sans raison, les noms de Saint-Simon et de Shakespeare, ne sont-elles pas dans toutes les mains ? Pourquoi les grands journaux et les revues importantes ne saisissent pas l'occasion qui se présente à eux de nous parler de choses qui sortent du commun ? Ils font piètre figure quand ils laissent aux *jeunes* le soin d'être justes envers un grand maître. » — Voilà ce que se demande Jean Variot au début de son livre.

A cette question intéressante pour les lecteurs de cette revue parce qu'elle touche à *l'immense problème de l'ordre*, je m'efforcerai de répondre dans ma prochaine étude.

Tout se tient, le désordre social ne peut engendrer que le désordre littéraire ; le cas Élémir Bourges, exemple typique des méfaits de l'anarchie esthétique s'éclaire d'un jour nouveau si nous le rapportons aux causes dont il est la conséquence.

Le génie étant l'ordre incarné dans un individu, il est impossible que, dans une société désordonnée, le génie ait sa place et qu'il ne soit pas submergé par la médiocrité insolente et triomphante.

Ce sont les mêmes lois économiques instaurées par la bourgeoisie jacobine, rapace et voleuse, qui exproprient de leur salaire tous les producteurs sans exception. Dans la mesure où l'écrivain est un producteur vrai et non un parasite, il subit le sort du prolétariat. Je développerai ces points dans une étude ultérieure.

JEAN THOGORMA.

Les Livres qui font penser

La Route de l'Est, par ALEXIS CALLIÈS, 3 fr. 50 (Eugène Figuière, éd., 7, rue Corneille). — Beau roman de mœurs militaires — côté officiers. Toute la vie d'un régiment d'artillerie. Parallèlement aux nobles caractères, aux types chevaleresques, défilent d'autres personnages qui leur font antithèse : le capitaine alcoolique, le lieutenant coureur de femmes, le camarade franc-maçon dont les avis secrets influent sur le tableau d'avancement. Les ménages sont parfois admirables de dignité, parfois plongés dans la détresse par l'inconduite du mari, ou encore déshonorés par celle de l'épouse. Cette société spéciale a, comme toutes les autres, ses héros et ses pleutres, ses saintes et ses folles. Le tout très vivant, très intéressant. Et le lecteur n'oublie jamais que, si le régiment tient garnison à Fougères, le véritable lieu de ces drames, de ces intrigues, de ces scènes variées, c'est... la route de l'Est.

Au style sobre et nerveux, comme à la vérité des peintures, on devine que l'auteur a passé par là et qu'il ne fut par un officier « pacifiste ».

Le Crépuscule du monde, par JEAN THOGORMA, 3 fr. 50 (Henri Falque, éd., 86, rue Bonaparte). — Des vers tumultueux, sonores, pleins de fracas. Mais la pensée, qui vise au grandiose, reste bien trop vague. On en jugera par ce spécimen :

Je me nomme Paris, Paris reine de l'ombre,
Dont le sceptre de fer commande au peuple sombre
Des chaos et des nuits ;

Et qui, par l'abîme où tous les temps se confondent,
Marche éternellement sous la brume des mondes,
Que seule je conduis.

Ténèbres, océans, astres et destinées,
Étendue infinie où les choses sont nées,
Tout, firmaments ou mers,
Flotte indistinct au fond des gouffres qui me forment,
Et j'ai, dans ma substance où sont toutes les formes,
Résorbé l'univers.

En somme, beaucoup de facilité à rassembler musicalement les mots et une impétuosité de sentiment à laquelle nous attachons encore plus de prix. Il resterait à discipliner l'imagination et à l'exercer sur autre chose que les fantasmagories d'une course échevelée de nuages dans un ciel de tempête. La jeunesse du poète autorise, je pense, un tel conseil.

La basse Normandie, par L. DIMIER et R. GOBILLOT, 5 francs (Delagrave, éd., 15, rue Soufflot). — Cet ouvrage est le premier d'une série qui s'annonce sous cette rubrique : *Guides artistiques et pittoresques des pays de France, publiés sous la direction de L. Dimier*. Il promet quelque chose de supérieur à ce que nous possédions, dans ce genre, jusqu'à présent.

Cette Normandie, si attachante par tant de côtés, et où se sont conservés, en si bon état, tant de monuments anciens, il sera désormais fort plaisant de s'y promener avec ce livre dans sa poche. Non seulement il renseigne sur les grands centres d'attraction, Caen, Bayeux, le Mont Saint-Michel; mais on y trouve des notices sur chaque village, ce qui a son prix, quand on parcourt une province où les villages ont parfois, pour églises, de vraies cathédrales. Le hasard vous a-t-il condamné à passer quelques heures dans ce petit trou qui a nom Formigny? Vous ouvrez votre guide, et vous y pouvez lire, avec un plan explicatif à l'appui, trois grandes pages consacrées à cette bataille de 1450 qui marqua nos derniers efforts pour rejeter les Anglais hors de France. Votre itinéraire vous amène-t-il aux environs de Vieux? Faites un cro-

chet, et vous pourrez vous livrer à une petite étude d'archéologie romaine. Enfin, beaucoup de notices sont écrites dans une langue fort soignée, ce qui ajoute à l'agrément de leur lecture.

La Crise du français et la réforme universitaire, par ABEL FAURE, broch., 1 franc (Stock, éd., 155, rue Saint-Honoré). — L'auteur dépense, d'abord, beaucoup de verve et de bon sens à nous rappeler quelques vérités premières, à savoir que les vrais régulateurs du langage sont les grands écrivains, et que les langues évoluent sans cesse, ce qui les constitue en état de crise permanente. Il a, ensuite, des pages bien amusantes sur la Sorbonne contemporaine et sur les méthodes « scientifiques » qui servent maintenant à enseigner les belles-lettres. Mais pourquoi passe-t-il, avec tant de désinvolture, à côté de certaines grosses questions ? Comment n'examine-t-il pas à quoi sert de fabriquer tant de bacheliers, de licenciés, de docteurs, alors que, de son propre aveu, cette fabrication n'aboutit jamais à faire surgir des écrivains de quelque envergure ?

L'Individualisme et la réforme de l'enseignement, par ABEL FAURE, broch. 1 franc (Stock, éd., 155, rue Saint-Honoré). — Même verve amusante que dans l'autre brochure. Nous ajouterons : même timidité en face de ce problème capital : *l'organisation de l'enseignement rentre-t-elle dans les attributions de l'État ?* Nous demanderons aussi à l'auteur, qui paraît si soucieux de bonne pédagogie, s'il croit que l'éducation doit se borner à la culture de l'intelligence. Que fait-il de ces forces propulsives qu'on nomme instincts, passions, sentiments ? Ne les retrouve-t-on pas à l'origine de tous nos actes ? N'exerceraient-elles pas leur influence sur l'esprit lui-même ? Si oui, l'éducateur ne devrait-il pas placer l'étude de leur mécanisme au tout premier rang de ses préoccupations ?

Je pose toutes ces questions à M. Abel Faure, parce que je crois le deviner assez dégagé de préjugés normaliens pour

sentir leur importance. Un agrégé hausserait les épaules, si on lui parlait de ça.

ANTOINE BAUMANN.

Les Sciences et les Humanités, par HENRI POINCARÉ (A. Fayard, éd., 20, rue Saint-Gothard). — M. H. Poincaré n'est pas un jongleur d'*x* et d'*i*. Il cherche mieux qu'instruire il veut éduquer.

Dans cette petite brochure de 32 pages, l'éminent savant se fait logicien; il montre, en se jouant, comment se perfectionnent nos facultés mentales, et même morales, par l'analyse grammaticale autant que par l'analyse algébrique. Tout est dans le soin, le sérieux de la tâche.

Pourtant les modes se combinant affinent la justesse et accroissent la puissance. L'expression de la pensée se complait dans la précision de la forme; et la splendeur de l'idée aime à s'illuminer des rayons de la beauté et de la bonté.

Si la conclusion de M. Poincaré s'embrume, permettons-nous d'y projeter la clarté consentie des enseignements de Comte : les vertus logiques des lettres et des sciences se complètent de leur force théorique. Les sciences révèlent le Monde; les humanités, l'Humanité. N'allez pas artificiellement séparer ce qui naturellement est uni. Lettres et sciences, histoire et philosophie sont les bases solidaires de l'éducation publique.

Mais pourquoi, contrairement à cette fin harmonieuse, l'éditeur affuble-t-il M. Poincaré du titre, unique ou superflu, de membre de l'Académie française ? *Vanitas vanitatum...*

ÉLOI PÉPIN.

L'Art, par AUGUSTE RODIN, 6 francs (Bernard Grasset, éd., 61, rue des Saints-Pères). — « Songeries d'un artiste » re-

cueillies par M. Paul Gsell. Ces entretiens sont instructifs, vivants, émouvants.

On s'en doute, le réalisme d'Auguste Rodin est aux antipodes du mysticisme de Péladan; mais il se rapproche tout autant du positivisme. S'il s'en éloignait, par là même, il s'éloignerait de l'art. Avec ferveur, Rodin nous parle de la beauté qu'il conçoit et de son effort pour la réaliser. Il commente les chefs-d'œuvre des maîtres. Suggestives leçons!

L'art est essentiellement religieux, prononce-t-il, et c'est ce qu'établit le positivisme. Je recueille cette simple constatation de l'expérience : « Il est à remarquer, dit Rodin, que les bustes exécutés gratuitement pour des amis ou des parents sont les meilleurs. Ce n'est pas seulement parce que l'artiste connaît mieux les modèles qu'il voit continuellement et qu'il chérit; c'est surtout parce que la gratuité de son travail lui confère la liberté de le mener entièrement à sa guise. » C'est ce que le positivisme professe : la vénalité dénature la pensée et l'art. Le spirituel doit rester au-dessus de l'argent.

Ce livre est copieusement illustré et fort bien édité. Il fait honneur à l'éditeur.

G. DEHERME.

Nous avons reçu :

Ombres et lumières, par AIMÉE BLECH, 3 fr. 50 (Librairie Bailly). — Recueil de contes et nouvelles « théosophiques ».

Une Fille de rien, par JULES LEROUX, 3 fr. 50 (Figuière, éd.). — Histoire réaliste d'une paysanne qui a du vague à l'âme. Après quelques aventures qui la conduisent jusqu'à la prostitution, elle retourne auprès de son mari. Cette guérison est un peu trop facile.

Le Directeur-Gérant : G. DEHERME.

8-1-12. — TOURS, IMPRIMERIE E. ARRAULT ET C^{ie}.

POUR NOUS AIDER



Nous n'ouvrons pas de souscription ; mais on nous aidera efficacement en nous recrutant de nouveaux lecteurs, en abonnant des bibliothèques publiques, syndicats, universités populaires, coopératives, cercles, etc., en nous indiquant des libraires dépositaires pour la vente au numéro, en nous signalant les libraires des gares de chemins de fer et du Métropolitain qui ne tiennent pas encore *la Coopération des Idées*, en nous faisant parvenir les adresses des personnes à qui nous pouvons envoyer un numéro spécimen.



En vente à La Coopération des Idées.

(Envoi franco)

Appel aux conservateurs , par AUGUSTE COMTE, un vol. in-8 de 136 pages	3 fr.
La Synthèse subjective ou Système des conceptions propres à l'état normal de l'Humanité , tome premier (seul publié) : <i>Système de logique positive ou Traité de philosophie mathématique</i> , un vol. in-8 de 776 pages	9 fr.
Testament d'Auguste Comte , avec les documents qui s'y rapportent, pièces justificatives, prières quotidiennes, confessions annuelles, correspondance avec Mme de Vaux, publié par ses exécuteurs testamentaires, 2 ^e éd., un vol. in-8 de 570 pages.	10 fr.
Lettres d'Auguste Comte à divers , publiées par ses exécuteurs testamentaires.	
Tome I ^{er} , première partie, un vol. in-8 de 656 pages.	8 fr.
Tome I ^{er} , seconde partie, un vol. in-8 de 392 pages.	6 fr.
Tome II ^e , un vol. in-8 de 364 pages	10 fr.
Notice sur la vie et l'œuvre d'Auguste Comte , par J. LONCHAMPT, un vol. in-16 de 218 pages.	1 fr.

La **COOPÉRATION DES IDÉES** est en vente dans les principales
gares de France et du Métropolitain de Paris.

A ROUEN, *Librairie Centrale*, 26, rue des Carmes.

A CHARTRES, *Librairie Lester*, place des Halles.

A ROANNE, *Librairie Boissy et Lauxerrois*, rue du Lycée.

A PARIS, *Librairie Affolter*, 50, rue Delaborde.

— — *Barrault*, 24, rue de Clichy.

— — *Bénard*, Galeries de l'Odéon.

— — *Blanchard*, 4, boulevard Saint-André.

— — *Champion*, 5, quai Malaquais.

— — *Crès et C^{ie}*, 3, place de la Sorbonne.

— — *Feuillata*, 8, boulevard Denain.

— — *Floquet*, 43, rue des Martyrs.

— — *Hétains*, 50, rue de Passy.

— — *Martin*, 3, faubourg Saint-Honoré.

— — *Maynier*, 54, rue de Seine.

— — *Melet*, 45, Galeries Vivienne.

— — *Sauvâtre*, 72, boulevard Haussmann.

— — *Sévin et Sarrat*, 25, rue La Boétie.

— — *Stock*, 155, rue Saint-Honoré.

— — *Tassel*, 44, rue Monge.

— — *Timotéi*, 14, rue de Castiglione.

LE COURRIER DE LA PRESSE

Tél. 101-50

21, Boulevard Montmartre, — PARIS

Tél. 101-50

Directeur : **A. GALLOIS**

RÉPERTOIRE PARLEMENTAIRE

Relevé des Votes des Députés et Sénateurs et Nomenclature de leurs Travaux

D'après le Journal Officiel de la République française

Le Courrier de la Presse lit 6.000 journaux par jour

TOURS. — IMPRIMERIE E. ARRAULT ET C^{ie}.